

Éducation

Doyen de la Faculté	TURGEON, Marc. (514) 987-3611
Direction de programmes	
Éducation et formation des adultes	BÉLANGER, Paul (514) 987-3612
<ul style="list-style-type: none">• Certificat en éducation interculturelle• Certificat en intervention éducative en milieu familial et communautaire• Certificat pour formateurs d'adultes en milieu scolaire• Certificat pour formateurs en milieu de travail• Programme court de premier cycle en formation des formatrices et formateurs en milieu de travail	
Développement de carrière	RIVIÈRE, Bernard (514) 987-3627
<ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat en développement de carrière	
Éducation physique	PORTMANN, Michel (514) 987-3624
<ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat d'intervention en activité physique	
Enseignement en adaptation scolaire et sociale	LEGAULT, Frédéric (514) 987-7771
<ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (profil de formation initiale)• Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (profil de formation continue)	
Enseignement secondaire	METIQUI, Abdeljalil (514) 987-0247
<ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat en enseignement secondaire	
Concentrations:	
enseignement religieux et enseignement moral	BOUCHARD, Nancy (514) 987-0396
français langue première	ROY, Max (514) 987-0425
mathématiques	DESCAMPS-BEDNARZ, Nadine (514) 987-3666
sciences	MAYER, Francine M. (514) 987-3303
sciences humaines	MARTINEAU, Robert (514) 987-3610
Formation professionnelle	GAUTHIER, Réal (514) 987-3628
<ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle• Certificat d'enseignement en formation professionnelle	
Préscolaire-primaire (formation initiale)	JULIEN, Louise (514) 987-3617
<ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale)	
Préscolaire-primaire (perfectionnement)	TOUSSAINT, Pierre (514) 987-3621
<ul style="list-style-type: none">• Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (perfectionnement)• Certificat en éducation en milieu de garde• Certificat en soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance	

Note: Les personnes intéressées aux programmes d'enseignement en art dramatique, des arts visuels, de la danse et de la musique les retrouveront dans le répertoire de la Faculté des arts dans chacun des programmes respectifs.

Les personnes intéressées aux programmes d'enseignement des langues secondes (de l'anglais, du français) les retrouveront dans le répertoire de la Faculté des sciences humaines dans chacun des programmes respectifs.

Les personnes intéressées au programme court de 1^{er} cycle en utilisation pédagogique des nouvelles technologies et du multimédia dans la salle de classe, le retrouveront dans le répertoire de la Faculté des lettres, langues et communications.

Baccalauréat 7044 en développement de carrière

Téléphone: (514) 987-3627

Grade

Bachelier ès arts, B.A.

Scolarité

Ce programme comporte quatre-vingt-dix (90) crédits.

Objectifs

L'objectif général du programme vise la formation de professionnels en développement de carrière. De façon générale, le spécialiste en développement de carrière se préoccupe de la mise en valeur des ressources humaines ainsi que des relations dynamiques entre la formation, la profession et le travail. Plus précisément, il sera capable d'aider les gens qui en éprouvent le besoin à préparer, à entreprendre, à poursuivre ou à reconsidérer un projet d'études et de carrière. Il saura concevoir et implanter des programmes de formation en employabilité qui faciliteront le développement du potentiel humain, le déroulement de la carrière et l'adaptation des individus à leur milieu de vie d'études et de vie professionnelle.

Le programme de premier cycle en développement de carrière permet une formation selon deux profils au choix de l'étudiant. Le profil I (Carrièreologie) conduit à un diplôme terminal de baccalauréat qui assure une formation professionnelle permettant l'accès au marché du travail. Le profil II (Orientation) mène également à un diplôme de baccalauréat, mais en favorisant davantage une préparation théorique et scientifique aux programmes d'études supérieures universitaires, notamment la maîtrise en éducation profil carrièreologie, ainsi qu'aux exigences de l'Ordre Professionnel des Conseillers et Conseillères d'Orientation du Québec. Cette formation doit permettre à l'étudiant d'atteindre au moins un des trois objectifs fondamentaux suivants: 1) l'acquisition de connaissances théoriques, d'un savoir-faire et d'attitudes qui rend apte à une intervention professionnelle certifiée par un baccalauréat en développement de carrière, profil carrièreologie; 2) la possibilité de poursuivre des études supérieures dans le champ du développement de carrière à l'UQAM ou dans une autre université, en vue de devenir chercheur ou professionnel membre de l'Ordre Professionnel des Conseillers et Conseillères d'Orientation du Québec (baccalauréat en développement de carrière, profil orientation); 3) la possibilité d'entreprendre des études de spécialisation dans un champ connexe au développement de carrière.

Ce programme offre une formation professionnelle dont les fondements sont les théories du développement de carrière et les théories du counseling. Il favorise une intégration de connaissances multidisciplinaires empruntant à l'éducation, à la psychologie, à la gestion des ressources humaines, à l'économie et à la sociologie. Une ébauche de spécialisation est possible dans l'une des deux options suivantes: la gestion des ressources humaines d'une part et l'intervention communautaire et les communautés culturelles d'autre part. La formation pratique permet de s'initier aux nouvelles technologies de l'information: outils informatiques de base, connaissance des sites Internet spécialisés en emploi, informatique au service de la recherche. Des stages sont en outre offerts dans différents milieux: en intervention communautaire, en gestion des ressources humaines, en milieu pluriethnique, en milieu scolaire ainsi qu'en pratique privée.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN: 19 cours obligatoires (57 crédits):

Premier trimestre

CAM1350 Introduction au développement de carrière
ECO1061 Économie du Québec

EDU1700 Informatique et développement de carrière
EDU2050 Apprentissage, épistémologie et éducation
PSY2654 Psychologie du développement (stade adulte)

Deuxième trimestre

ECO2431 Économie du marché du travail
EDU2071 Développement vocationnel I
PSY1300 Méthodes et schémas quantitatifs en psychologie
PSY1332 Théories et techniques de l'entrevue
SOC1400 Dynamique des problèmes sociaux contemporains

Troisième trimestre

EDU2661 Documentation et classification (EDU1700)
EDU4681 Dimensions humaines du travail (ECO1061 ; SOC1400)
EDU5600 Counseling individuel: Théories, techniques et practicum (EDU2071 ; PSY1332)
ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines
PSY1282 Psychométrie et évaluation par les tests (PSY1300)

Quatrième trimestre

EDU3702 Développement vocationnel II (EDU2071 ; EDU5600)
EDU6261 Élaboration et animation d'activités de formation en développement de carrière (ORH1600 ; EDU4681)
PSY1523 Psychologie sociale de la carrière (EDU4681)

Cinquième trimestre

EDU5252 Counseling de groupe (EDU5600)

PROFILS: un des deux profils suivants:

Carrièreologie

• les cinq cours suivants (15 crédits):

CAM6359 Atelier d'initiation aux stages
CAM6361 Stage I: activités professionnelles (CAM6359 ; EDU6261)
CAM6362 Stage II: activités professionnelles (CAM6359; CAM6361)
EDU5601 Counseling de carrière (EDU5600)
EDU5700 Reconnaissance des acquis, bilan de compétences et planification de carrière (EDU2661 ; PSY1282)

• deux cours parmi les suivants (6 crédits):

CAM6363 Stage III: activités professionnelles (CAM6359; CAM6362)
CAM6364 Stage IV: activités professionnelles (CAM6359; CAM6363)
COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation
EDU4730 Counseling interculturel et développement de carrière (EDU5252 ; EDU5600)
EDU6366 Méthode dynamique de recherche d'emploi

Orientation

• les cinq cours suivants (15 crédits):

EDU3545 Instruments de mesure d'aptitudes et d'intérêts (EDU2661 ; EDU6600)
EDU6600 Initiation à la recherche (PSY1282)
ORH1640 Fondements en évaluation des postes et en rémunération directe (ORH1600)
PSY4090 Psychologie de la personnalité
PSY4110 Psychopathologie

• deux cours parmi les suivants (6 crédits):

CAM5900 Activité dirigée de recherche en développement de carrière (6 cr.) (EDU6600)
EDU2730 Évaluation des compétences
PRO2730 Évaluation de programmes de formation en milieu de travail
PSY5770 Implantation et évaluation de programme en psychologie communautaire (PSY4170)
PSY5902 Techniques avancées d'analyse quantitative de données (Honours thesis) (PSY4020)
PSY5903 Techniques avancées d'analyse qualitative de données (Honours thesis)

COURS À OPTION (9 crédits):

trois cours choisis selon l'option A, l'option B ou dans le profil non choisi précédemment, soit carrièreologie ou orientation:

• Option A: Gestion des ressources humaines

- EDU1530 Organisation de la formation professionnelle dans les institutions québécoises
- MET2100 Gestion des organisations: complexité, diversité et éthique
- ORH1610 Fondements en organisation du travail (ORH1600)
- ORH3630 Fondements en formation et en perfectionnement (ORH1600)
- ORH6950 L'entrevue: outil de gestion (ORH1163)
- PSY4404 Psychologie industrielle et organisationnelle
- SOC3350 Sociologie du travail

Un des cours de l'option A peut être choisi en dehors de la liste figurant ci-dessus, moyennant l'accord de la direction du programme.

• Option B: Intervention communautaire et communautés culturelles:

- EDU2030 La recherche en éducation interculturelle
- EDU2040 Structures éducatives et maintien de l'ethnicité au Québec
- PSY4160 Psychologie, cultures et ethnicité
- PSY4170 Psychologie communautaire
- PSY5710 Psychologie communautaire: approche préventive (PSY4170)
- SOC6213 Immigration, minorités ethniques et relations interethniques
- TRS2251 Atelier d'intervention dans les réseaux interculturels

Un des cours de l'option B peut être choisi en dehors de la liste figurant ci-dessus, moyennant l'accord de la direction du programme.

un cours libre (3 crédits).

Règlements pédagogiques particuliers

Le cours CAM1350 *Introduction au développement de carrière* est le premier cours du programme. Il est donc impératif de le suivre dès la première session suivant l'admission.

Les étudiants à temps partiel doivent être inscrits à un minimum de deux cours par trimestre dans la série des cours de tronc commun en respectant rigoureusement les préalables.

Pour s'inscrire au cours PSY1300, il faut avoir réussi le cours EDU1700; toutefois, ces deux cours peuvent être concomitants.

Pour s'inscrire aux activités de stage, il faut avoir réussi au moins 60 crédits du programme. Les stages pourront être faits au cours de la même session.

Pour s'inscrire au cours CAM6359, il faut avoir réussi 45 crédits du programme. Ce cours est préalable aux stages mais peut également être suivi à la même session.

Pour s'inscrire au cours ECO2431, il faut avoir réussi le cours ECO1061.

Avant de s'inscrire au cours CAM5900, il est fortement recommandé de suivre le cours PSY5902 ou le cours PSY5903. Pour s'inscrire au cours PSY5902, les étudiants de ce programme devront avoir réussi les cours EDU6600 et PSY1300, en remplacement du cours préalable PSY4020.

Pour les étudiants particulièrement intéressés aux communautés culturelles, le cours EDU5601 peut être remplacé par le cours EDU4730 en tenant compte des préalables EDU5600 et EDU5252.

Stages

Des stages sont offerts dans différents milieux: en intervention communautaire, en gestion des ressources humaines, en milieu pluriethnique, en milieu scolaire ainsi qu'en pratique privée.

Perspectives d'emploi

Traditionnellement employés dans le réseau de l'éducation, les conseillers sont aussi engagés dans les organismes communautaires, comme les Carrefours jeunesse-emploi, les Centres locaux d'emploi et les Services externes de main d'oeuvre. C'est d'ailleurs là que se retrouvent la majorité des diplômés; d'autres s'occupent du recrutement et de la formation dans les services des ressources humaines d'entreprises privées. La responsable des stages, Mme Andrée Drolet, anticipe que les diplômés de l'UQAM jouiront d'une longueur d'avance dans le domaine de l'intervention en gestion des ressources humaines. En effet, certains des cours du programme de développement de carrière favorisent la mesure des compétences et l'évaluation des acquis, aptitudes que semblent exiger un nombre croissant d'entreprises privées et publiques.

Le taux de placement s'est grandement amélioré au cours des dernières années. Il est même excellent, d'après la direction du programme. En 2001, selon une étude du ministère de l'Éducation, près de 70 % des diplômés en développement de carrière de 1999 avaient un emploi, et près de 80 % des postes occupés étaient directement reliés au domaine d'études. Chez les

détenteurs d'une maîtrise en orientation (qui mène à la profession de conseiller d'orientation), le taux de placement grimpe à plus de 85 %, et celui des postes occupés reliés à la formation, à près de 90 %.

Selon Emploi-Avenir Québec, les perspectives sont positives pour les prochaines années. En effet, certains facteurs favorisent directement la demande de ces conseillers. En outre, le souci grandissant envers le décrochage et la performance scolaire fait augmenter la demande de services auprès des élèves.

Études de 2e cycle à l'UQAM

- Maîtrise en éducation, profil carrièreologie;
- Maîtrise en éducation (autres concentrations).

Politiques d'admission

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Lire la **Politique sur la langue française** sous Renseignements généraux.

Le tronc commun du programme présuppose que le candidat possède des connaissances élémentaires en méthodes quantitatives. Le candidat qui ne possède pas les connaissances équivalentes à celles qu'on retrouve dans les cours de niveau collégial MAT 360-300 et MAT201-300 ou MAT 201-337 devra réussir un cours d'appoint en méthodes quantitatives déterminé par la direction du programme (par exemple, POL1800), cours dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques. Cette exigence doit être satisfaite, au plus tard, à la fin du premier trimestre suivant l'admission.

Connaissance de l'anglais

Dans certains cours (obligatoires et optionnels), la réussite exige la compréhension de textes rédigés dans la langue anglaise.

• Régime d'études

Études à temps partiel: voir les **Règlements pédagogiques particuliers**.

• Statistiques d'admission

Capacité d'accueil

Hiver 2003	:	0
Automne 2003	:	130

Les places sont réparties au prorata des demandes d'admission, selon chacune des trois bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes	:	183
Refus	:	16
Offres d'admission	:	167

Probabilités d'admission (automne 2002)

9 candidats sur 10 ont été admis.

• Conditions, méthodes et critères de sélection

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) et avoir réussi le cours MAT 201-337 ou l'équivalent;

ou

être titulaire d'un D.E.C. en sciences humaines ou l'équivalent et avoir réussi les deux cours suivants ou leur équivalent: MAT 360-300 et MAT201-300

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en sciences ou l'équivalent.

Le titulaire d'un D.E.C. équivalent devra avoir réussi le cours de méthodes quantitatives obligatoire dans le D.E.C. en sciences ou le D.E.C. en sciences humaines, ou un cours équivalent.

Sélection: 100%

- Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2002: 20.00

ou

ADULTE

Posséder des connaissances appropriées et être âgé d'au moins 21 ans. Toute forme d'expérience, quelle qu'elle soit, peut être considérée pertinente

dans la mesure où elle permet de développer les aptitudes nécessaires pour faire des études universitaires; ces aptitudes sont vérifiées par des tests d'admission, dont les résultats servent également à la sélection des candidats.

Sélection: 100%

Les candidats admissibles doivent se soumettre à des tests d'entrée:

- connaissances et culture générales (50%)
- scolapitudes (50%).

- Connaissances et culture générales

Test portant sur les différents facteurs qui influencent l'être humain (conditions économiques et écologiques, structures sociales et politiques, éducation familiale et scolaire, histoire et traditions culturelles et artistiques...).

Exemple de question posée dans le test de connaissances et culture générales:

Guernica est

- a) le titre d'un tableau célèbre de Pablo Picasso;
- b) une ville d'Espagne;
- c) le site du premier bombardement intensif par l'aviation militaire;
- d) réfère aux trois énoncés ci-dessus.

- Scolapitudes

Test vérifiant les capacités intellectuelles et logiques nécessaires à la réussite d'études universitaires.

Exemple de question posée dans le test de scolapitudes:

Quel est le chiffre qui doit prendre la place du point d'interrogation dans la séquence suivante:

11, 15, 13, 17, 15, - ?

Durée des tests

Durée totale d'environ deux heures.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi un minimum de dix (10) cours de niveau universitaire, soit 30 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection: 100%

- Dossier universitaire

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection: 100%

- Qualité du dossier scolaire

Baccalauréat 7993 en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale)

Téléphone: (514) 987-3617

Grade

Bachelier en éducation, B.Ed.

Scolarité

Ce programme comporte cent vingt (120) crédits.

Objectifs

Les objectifs du programme, qui prennent appui sur les finalités du premier cycle, sont les suivants:

Le programme a pour objectif général de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et de développer les attitudes et les habiletés pour devenir des enseignants professionnels qui maîtrisent les savoirs, savoir-faire et savoir être à travers les différents axes de la formation (formation pratique, formation aux aspects culturel, social, philosophique et psychologique de l'éducation, et formation pédagogique).

Plus particulièrement, les étudiants, par la **formation pratique**, démontreront leur expertise à travailler avec les élèves au niveau préscolaire et primaire; accepter la différence, respecter les rythmes d'apprentissage; intervenir auprès des différents types d'enfants; interagir avec d'autres professionnels et avec les parents; répondre aux exigences liées aux différentes tâches de la profession; définir leur projet de formation personnel dans un processus de formation continue.

Par la **formation aux aspects culturel, social, philosophique et psychologique de l'éducation**, ils acquerront des connaissances sur les différents systèmes éducatifs (famille, école, société); les diversités culturelles, les valeurs, l'ethnicité; les facteurs influençant le système scolaire et la réussite des élèves; la profession enseignante, le développement de la personne.

Par la **formation pédagogique**, les étudiants atteindront des objectifs reliés à la formation disciplinaire et didactique impliquant les différents champs d'étude (français, mathématiques, sciences humaines, sciences de la nature, formation personnelle et sociale, religion et morale, éducation motrice, arts plastiques, expression dramatique) et à la formation pédagogique axée sur l'intervention, les stratégies d'enseignement et d'apprentissage, les approches pédagogiques, la planification, l'observation, l'évaluation, la prévention et l'adaptation de l'enseignement.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Première année:

- PPM1100 Séminaire d'intégration (2 cr.)
- PPM2001 Stage d'enseignement: réalité scolaire et relation maître-élève (6 cr.) (EDU2433 ; EDU2860 ; PSY2626)
- EDU2033 Fondements de l'éducation
- EDU2433 Didactique générale et gestion de classe au primaire
- EDU2860 Relation d'aide dans l'enseignement
- EDU2056 Développement intégral de l'enfant et épistémologie de l'éducation
- ou le cours
- EDU2051 Enfants en difficulté d'adaptation
- LIN2722 Langage, communication et didactique de l'oral
- MAT1011 L'activité mathématique
- PSY2626 Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans

Deuxième année:

- PPM1200 Séminaire d'analyse et de synthèse (1 cr.) (PPM2001)
- PPM3001 Stage d'éducation au préscolaire (EDU2006 ; PPM2001)
- EDU2006 Organisation de l'environnement éducatif et gestion de classe au préscolaire
- EDU2065 Gestion de classe et élèves en difficulté au préscolaire et au primaire
- ou le cours
- KIN5510 L'éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
- EDU4242 Didactique des sciences humaines au préscolaire et au primaire I
- ou le cours
- EDU4244 Didactique des sciences de la nature au préscolaire et au primaire I
- LIN3723 Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (LIN2722 ou LIN2723)
- LIN4723 Didactique de la production écrite au primaire (LIN2722 ou LIN2723)
- MAT1026 Didactique de l'arithmétique au primaire (MAT1011)
- MAT2027 Didactique de la géométrie et de la mesure au primaire (MAT1026)

6 crédits de cours à option choisis comme suit:

1 cours dans le bloc C Préscolaire (3 crédits),
1 cours dans le bloc E Cours optionnels (3 crédits).

Troisième année:

PPM1300 Séminaire d'analyse et de formation (1 cr.) (PPM1200 ; PPM4001)
PPM4001 Stage en intervention et développement professionnel (6 cr.) (PPM3001)
EDU1622 Nouvelles technologies au préscolaire et au primaire
EDU2301 Didactique en formation personnelle et sociale au préscolaire et au primaire
EDU2051 Enfants en difficulté d'adaptation
ou le cours
EDU2056 Développement intégral de l'enfant et épistémologie de l'éducation
EDU2065 Gestion de classe et élèves en difficulté au préscolaire et au primaire
ou le cours
KIN5510 L'éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
EDU4242 Didactique des sciences humaines au préscolaire et au primaire I
ou le cours
EDU4244 Didactique des sciences de la nature au préscolaire et au primaire I
LIT2105 Littérature de langue française destinée aux enfants

6 crédits de cours à option choisis comme suit:

1 cours dans le bloc D Disciplines artistiques (3 crédits),
1 cours dans le bloc A Enseignement moral et religieux (3 crédits).

Quatrième année:

PPM1400 Séminaire de synthèse (2 cr.) (PPM1300 ; PPM5001)
PPM5001 Préparation au stage: préinsertion professionnelle (PPM4001)
PPM5501 Stage d'enseignement: préinsertion professionnelle (6 cr.) (PPM5001)
EDU2022 Organisation de l'éducation au Québec
EDU5530 Évaluation des apprentissages au primaire
EDU2047 Éducation et pluriethnicité au Québec
ou le cours
EDU2130 Didactique dans les classes multiethniques

9 crédits de cours à option choisis comme suit:

1 cours dans le bloc D Disciplines artistiques (3 crédits),
1 cours dans le bloc B Développement personnel de l'enseignant (3 crédits),
1 cours dans le bloc E Cours optionnels (3 crédits).

Bloc A Enseignement moral et religieux

MOR5081 Didactique de l'intervention morale au préscolaire et au primaire
REL5086 Didactique de l'enseignement moral et religieux catholique au primaire (REL2012)
REL5095 Enseignement moral et religieux protestant

Bloc B Développement personnel de l'enseignant

EDU4056 Développement réflexif de l'enseignant et épistémologie de l'éducation
EDU4700 Techniques de créativité
EDU6292 Stage de microenseignement
MOR4005 Atelier d'exploration des valeurs

Bloc C Préscolaire

APL1015 Arts plastiques au préscolaire
EDU2000 Atelier d'intervention et d'animation didactique au préscolaire (EDU2006)
KIN5530 Motricité et éducation au préscolaire
LIN5723 Développement du langage et premiers apprentissages en lecture et écriture (LIN3723)
MAT3025 Prémathématiques pour les trois, quatre et cinq ans

Bloc D Disciplines artistiques

APL1240 Didactique de l'expression plastique au primaire
DAN4111 La danse au préscolaire/primaire
ETH5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
MUS4710 Didactique de l'enseignement du langage musical à l'élémentaire

Bloc E Cours optionnels

APL4247 L'enseignement de la sculpture au préscolaire et au primaire
APL4257 Ordinateur et éducation par l'art au primaire
EDU2008 Le jeu pédagogique au préscolaire et au primaire
EDU2053 Intégration scolaire et modèles d'intervention
EDU2435 Stratégies d'enseignement appliquées à la didactique du français au primaire
EDU6780 Atelier d'intervention éducative et de prévention de l'inadaptation au préscolaire et au primaire
EDU6824 Dépistage, diagnostic et rééducation en mathématiques en classe ordinaire
EDU6825 Dépistage, diagnostic et rééducation en langage écrit en classe ordinaire
ETH3000 Initiation à la marionnette
INF2920 Atelier d'informatique au primaire
JUR1028 Les jeunes et la loi
KIN5540 Éducation motrice intégrée: classe atelier (KIN5510 ou KIN5521)
KIN5550 Plein air comme moyen pédagogique
LIN2009 Apprentissage de la grammaire du français écrit II (LIN1009 ou réussite au test)
LIN5236 Didactique du français en classe multiethnique (LIN3723 ; LIN4723)
LIN5952 Applications pédagogiques de l'ordinateur en français au primaire (LIN3723 ; LIN4723)
MAT2929 Utilisation de l'ordinateur dans l'enseignement des mathématiques
MAT3024 Séminaire de didactique des mathématiques
MAT3027 Enseignement correctif des mathématiques
MOR4040 Éthique et communauté de recherche
REL2012 Fondements de la foi catholique et grandes religions du monde

Règlements pédagogiques particuliers

Le programme doit être suivi à temps complet, ce qui implique l'inscription à un minimum de 12 crédits par session régulière (automne et hiver) ou 24 crédits par année scolaire.

Les cours de grands groupes ainsi que les stages sont répartis sur les quatre années du programme, selon la grille de cheminement établie par la direction du programme; cette grille détermine aussi l'ordonnement des cours.

Politique sur la langue française

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Tous les étudiants doivent passer un test de vérification des connaissances en grammaire et syntaxe du français écrit à la session où ils sont admis et en assumer les frais de 50,00 \$.

Tout étudiant qui échoue au test doit s'y soumettre une seconde fois avant la fin de l'été de la deuxième année du baccalauréat et en assumer les frais. Par la suite, si l'étudiant échoue de nouveau au test, il pourra le repasser autant de fois que nécessaire et y réussir afin d'être diplômé. Le seuil de réussite est fixé à 85%.

Tout étudiant peut demander d'être exempté du test de vérification des connaissances en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, à la session où l'étudiant est admis dans le programme.

La compétence à communiquer oralement de tous les étudiants fait l'objet d'une vérification en août précédant la session d'admission. Tout étudiant qui n'atteint pas le seuil doit suivre un ou des cours déterminés par l'Université en fonction des lacunes décelées, soit les cours LIN1016, LIN1017, LIN1018 et LIN1019, ou LIN1020. Tous les cours de correction doivent être réussis au plus tard au trimestre d'été de la deuxième année d'études.

Le cours LIN1112 (cours de rattrapage en français écrit suggéré par l'unité de programme; réussir ce cours n'exempte pas l'étudiant du test écrit) et les cours LIN1016, LIN1017, LIN1018, LIN1019 et LIN1020 font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont assujettis à l'article 3.19.1 du Règlement numéro 5 des études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

Autorisation d'enseigner

Sur recommandation favorable de l'Université, le candidat ayant satisfait aux exigences de ce programme recevra un brevet d'enseignement au préscolaire et au primaire.

En vertu des règles établies par le ministère de l'Éducation, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Stages

Le programme comporte quatre (4) stages obligatoires:

- PPM2001: Stage d'enseignement: réalité scolaire et relation maître-élève (6 cr.)
 PPM3001: Stage d'éducation au préscolaire (3 cr.)
 PPM4001: Stage en intervention et développement professionnel (6 cr.)
 PPM5501: Stage d'enseignement: pré-insertion professionnelle (6 cr.)

Perspectives d'emploi

Le secteur de l'éducation présente de bonnes perspectives pour qui se destine à l'enseignement. À court terme, le ministère de l'Éducation prévoit même un problème de recrutement d'enseignants dans certaines matières. En effet, le secteur de l'éducation préscolaire et primaire voit aujourd'hui sa réserve d'enseignants presque épuisée, notamment à cause de l'implantation de l'enseignement préscolaire à temps plein et du programme de retraite anticipé. Cette tendance devrait se maintenir jusqu'en 2005¹. Par la suite, le nombre de débouchés se stabilisera bien qu'il sera tout de même assez élevé. Enfin, le ministère de l'Éducation prévoit une baisse du nombre de poste à temps plein vers la fin de la présente décennie².

Selon une étude du ministère de l'Éducation réalisée en 2001 auprès des diplômés universitaires du Québec de 1999, le taux de placement atteignait alors près de 95 %, et 95 % des emplois occupés étaient en rapport avec la formation.

1 LEMIEUX, Sylvie. «De bonnes perspectives en éducation», *La Presse*, cahier spécial sur les carrières d'avenir au Québec, 6 février 1999, p. 7.

2 THIBODEAU, Marc. «Le nombre de postes d'enseignants appelé à diminuer dramatiquement», *La Presse*, 24 janvier 2001, p. A 3.

Études de 2e cycle à l'UQAM

- Programme court ou DESS en enseignement du français;
 Programme court en activités motrices et éducation préscolaire-primaire;
 Programme court en administration scolaire;
 Programme court en éducation relative à l'environnement;
 DESS en communauté virtuelle;
 DESS en intervention pédagogique;
 Maîtrise en éducation;
 Maîtrise en linguistique, concentration didactique.

Remarques

Aucun candidat ne peut être admis conditionnellement à ce programme.

Les étudiants qui auraient des reconnaissances d'acquis pour certains cours ne pourront pas raccourcir la durée totale de leurs études (durée prévue: 4 ans), mais pourront se faire exempter des cours, selon les résultats de l'étude de leur demande de reconnaissance d'acquis.

Politiques d'admission

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne pourra être admis à ce programme, à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit. Les titulaires d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test.

Voir aussi les **Règlements pédagogiques particuliers**.

• Régime d'études

Le programme doit être suivi à temps complet.

• Statistiques d'admission

Capacité d'accueil

Hiver 2003	:	0
Automne 2003	:	250

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes	:	1186
Refus	:	725
Offres d'admission	:	461

Probabilités d'admission (automne 2002)

2 candidats sur 5 ont été admis.

• Conditions, méthodes et critères de sélection

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent.

Sélection: 100%

- Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2002: 28.50

ou

ADULTE

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, être âgé d'au moins 21 ans et avoir agi comme intervenant pendant au moins six mois à temps complet ou l'équivalent de 360 heures à temps partiel, dans un organisme qui oeuvre auprès d'enfants d'âge préscolaire ou primaire (par exemple, garderies, camps de vacances, terrains de jeux, mouvements de jeunesse, etc.).

Sélection: 100%

- Tests:

- connaissances et culture générales (50%)
- scolapitudes (50%)

- Connaissances et culture générales

Test portant sur les différents facteurs qui influencent l'être humain (conditions économiques et écologiques, structures sociales et politiques, éducation familiale et scolaire, histoire et traditions culturelles et artistiques...).

Exemple de question posée dans le test de connaissances et culture générales:

Guernica est

- le titre d'un tableau célèbre de Pablo Picasso;
- une ville d'Espagne;
- le site du premier bombardement intensif par l'aviation militaire;
- réfère aux trois énoncés ci-dessus.

- Scolapitudes

Test vérifiant les capacités intellectuelles et logiques nécessaires à la réussite d'études universitaires.

Exemple de question posée dans le test de scolapitudes:

Quel est le chiffre qui doit prendre la place du point d'interrogation dans la séquence suivante:

11,15, 13, 17, 15, - ?

Durée des tests

Durée totale d'environ deux heures.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi dix (10) cours de niveau universitaire, soit 30 crédits dans un même programme d'études universitaires, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection: 100%

- Dossier scolaire

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection: 100%

- Qualité du dossier scolaire

Baccalauréat 7994 en éducation préscolaire et en enseignement primaire (perfectionnement)

Téléphone: (514) 987-3621

Grade

Bachelier en éducation, B.Ed.

Scolarité

Ce programme comporte cent vingt (120) crédits.

Objectifs

Le programme vise à permettre à l'étudiant d'acquiescer ou d'approfondir les connaissances, habiletés et attitudes nécessaires pour devenir un enseignant professionnel, à la fois éducateur et généraliste, qui maîtrise l'intervention pédagogique au préscolaire et au primaire, auprès de groupes d'élèves diversifiés.

Le programme vise plus particulièrement à développer, chez l'étudiant:

1. la connaissance de l'enfant: milieu familial, socioéconomique et culturel; caractéristiques psychologiques, intellectuelles et morales de l'élève ordinaire; caractéristiques de l'élève en difficulté d'apprentissage; styles, processus et conditions d'apprentissage;
2. la polyvalence au plan de l'intervention pédagogique: choix ou création d'activités d'apprentissage liées aux objectifs des programmes du préscolaire et du primaire, adaptées aux caractéristiques des enfants et centrées sur des stratégies et des ressources variées;
3. la culture professionnelle: connaissance des aspects culturels, sociaux et philosophiques de l'éducation; curiosité intellectuelle ouverte sur différents champs de connaissances, particulièrement ceux qui font l'objet d'un enseignement à l'école;
4. la capacité de réflexion; au plan personnel (valeurs, croyances, attitudes); au plan pédagogique (valeurs et conceptions éducatives, vision de l'élève à former, objectifs et contenus des programmes d'études, interventions pédagogiques); au plan de l'organisation scolaire (politiques de l'école, de la commission scolaire, du ministère de l'Éducation, des syndicats); au plan de la société (contexte social; influence de la société sur l'école, rôle de l'école dans la société); au plan de son rôle professionnel (au point de vue pédagogique, scolaire et social; capacité de cerner ses valeurs et ses responsabilités professionnelles);
5. la capacité d'interaction: interaction avec les élèves (communiquer, motiver, intéresser, accompagner) et avec l'équipe-école (liens de collaboration avec l'ensemble des personnels; partage des expériences pédagogiques; participation à la réalisation du projet éducatif de l'école); avec les parents (communication et coopération afin d'assurer une continuité dans les interventions école-famille auprès des enfants);
6. l'acceptation et l'intégration de la différence: attitudes d'accueil et de tolérance; respect des capacités, intérêts et besoins des élèves, tant au plan individuel que collectif; capacité d'adapter les stratégies éducatives aux diverses catégories d'élèves;
7. l'aptitude à la formation continue.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

les vingt-huit cours suivants (84 crédits):

EDU1500	Gestion de la classe
EDU1622	Nouvelles technologies au préscolaire et au primaire
EDU2022	Organisation de l'éducation au Québec
EDU2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
EDU2051	Enfants en difficulté d'adaptation
EDU2053	Intégration scolaire et modèles d'intervention
EDU2056	Développement intégral de l'enfant et épistémologie de l'éducation
EDU2301	Didactique en formation personnelle et sociale au préscolaire et au primaire
EDU2434	Didactique et intervention pédagogique
EDU2500	Éducation, valeurs et projet éducatif
EDU3005	École, famille et société
EDU4242	Didactique des sciences humaines au préscolaire et au primaire I
EDU4244	Didactique des sciences de la nature au préscolaire et au primaire I
EDU5530	Évaluation des apprentissages au primaire
EDU6292	Stage de microenseignement
LIN2723	Didactique de l'oral au préscolaire et au primaire
LIN3723	Didactique de la lecture au préscolaire et au primaire (LIN2722 ou LIN2723)
LIN4723	Didactique de la production écrite au primaire (LIN2722 ou LIN2723)
MAT1021	Didactique des mathématiques I
MAT2021	Didactique des mathématiques II (MAT1021)
PEM1600	Séminaire d'intégration
PEM2111	Atelier d'application du programme d'éducation au préscolaire
PEM2114	Stage d'éducation au préscolaire (PEM2111)
PEM3111	Atelier d'application des programmes d'études du primaire
PEM3114	Stage d'enseignement au primaire I (PEM3111)
PEM4114	Stage d'enseignement au primaire II (EDU6292 ; PEM3114)
PEM6000	Séminaire de synthèse
PSY2626	Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans

un cours parmi les suivants (3 crédits):**Série A: Formation aux aspects culturels, sociaux et philosophiques de l'éducation**

EDU2036	Éducation et égalité
EDU2039	Éducation et condition féminine
EDU6011	Courants éducatifs contemporains
EDU6021	Profession enseignante. Éthique de la profession
MOR5903	Atelier d'exploration des valeurs et des croyances

cinq cours (Formation didactique: objectifs, contenus et didactique des programmes d'études), soit deux cours dans la série B1 et trois cours dans les séries B2 à B7 (15 crédits):**Série B1: Arts et éducation motrice**

APL1240	Didactique de l'expression plastique au primaire
ETH5002	Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
KIN5521	Éducation motrice au préscolaire et au primaire: classe atelier
MUS1502	Didactique de la musique au préscolaire et au primaire

Série B2: Arts

APL1015	Arts plastiques au préscolaire
APL1020	Atelier d'arts plastiques
ETH3000	Initiation à la marionnette
MUS1800	Atelier d'expression musicale

Série B3: Éducation motrice

KIN5530	Motricité et éducation au préscolaire
KIN5540	Éducation motrice intégrée: classe atelier (KIN5510 ou KIN5521)

Série B4: Français

- EDU6825 Dépistage, diagnostic et rééducation en langage écrit en classe ordinaire
- LIN5236 Didactique du français en classe multiethnique (LIN3723 ; LIN4723)
- LIN5952 Applications pédagogiques de l'ordinateur en français au primaire (LIN3723 ; LIN4723)
- LIT2105 Littérature de langue française destinée aux enfants

Série B5: Mathématiques

- EDU6824 Dépistage, diagnostic et rééducation en mathématiques en classe ordinaire
- MAT3024 Séminaire de didactique des mathématiques
- MAT3025 Prémathématiques pour les trois, quatre et cinq ans
- MAT3027 Enseignement correctif des mathématiques
- MAT3222 Activités de géométrie et de mesure au primaire

Série B6: Religion et morale

- MOR5081 Didactique de l'intervention morale au préscolaire et au primaire
- REL2012 Fondements de la foi catholique et grandes religions du monde
- REL5086 Didactique de l'enseignement moral et religieux catholique au primaire (REL2012)
- REL5095 Enseignement moral et religieux protestant

Série B7: Sciences humaines et sciences de la nature

- EDU4245 Didactique des sciences de la nature au préscolaire et au primaire II

trois cours (Formation psychopédagogique), soit un cours dans la série C1, un dans la série C2 et un dans la série C3 (9 crédits):

Série C1: Caractéristiques des élèves

- APL1230 Développement de l'expression plastique et modes de représentation
- EDU2170 Théories et techniques d'observation scolaire
- KIN5510 L'éducation motrice de l'enfant de quatre à onze ans
- LIN5723 Développement du langage et premiers apprentissages en lecture et écriture (LIN3723)
- MOR5072 Univers moral de l'enfant
- PSY2512 Psychologie du développement de l'intelligence
- PSY3501 Psychologie de l'apprentissage en milieu scolaire

Série C2: Intervention pédagogique: stratégies éducatives

- EDU2008 Le jeu pédagogique au préscolaire et au primaire
- EDU2137 Séminaire d'application de l'éducation interculturelle
- EDU4612 Exploitation de documents audiovisuels
- EDU4700 Techniques de créativité
- EDU6301 Stage d'analyse de l'enseignement
- KIN5550 Plein air comme moyen pédagogique

Série C3: Intervention pédagogique: stratégies relationnelles

- EDU2860 Relation d'aide dans l'enseignement
- EDU2872 Relations interpersonnelles à l'école
- PSY3372 Animation de groupe: théorie et pratique

trois cours libres (9 crédits).

Règlements pédagogiques particuliers

L'étudiant qui désire s'inscrire à temps complet doit noter que tous les cours du programme se donnent le soir.

Les cours PEM1600 et PEM6000 ont lieu le samedi et le dimanche.

Les cours PEM3114 et PEM4114 ont lieu le vendredi soir.

Les cours suivants doivent être suivis au début du programme: PEM1600, EDU2022, EDU2500, LIN2723, MAT1021, EDU2056, PSY2626 et EDU 2434.

Pour s'inscrire au cours PEM3111, il faut avoir réussi les cours suivants: EDU2051, EDU2053, EDU3005, LIN3723 et MAT2021 ainsi qu'un cours au choix en stratégies relationnelles.

Pour s'inscrire au cours EDU6292, il faut avoir réussi les cours suivants: EDU1500, EDU1622, EDU2047, EDU4242, EDU5530 et LIN4723 ainsi qu'un cours au choix en arts ou éducation motrice.

Pour s'inscrire au cours PEM2111, il faut avoir réussi les cours EDU2301 et EDU4244, ainsi que quatre cours à option (fondements de l'éducation, arts ou éducation motrice, caractéristiques des élèves et stratégies éducatives).

Les stages d'enseignement (PEM2114, PEM3114 et PEM4114) ne peuvent être réalisés à la même session.

Le séminaire de synthèse PEM6000 doit être suivi au terme de la formation.

Politique sur la langue française

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale.

Les étudiants qui possèdent un baccalauréat d'enseignement d'une université francophone ainsi qu'une autorisation d'enseigner du Québec (permis ou brevet d'enseignement) sont exemptés des tests de français écrit et de français oral.

Tous les étudiants doivent passer un test de vérification des connaissances en grammaire du français écrit à la session où ils sont admis dans le programme. Des frais de 50,00 \$ pourront être exigés.

Tout étudiant qui échoue au test doit, à la session suivante, se soumettre au test une seconde fois ou suivre et réussir le cours LIN1009. En cas de second échec au test, l'inscription au cours LIN1009 est obligatoire, à la session suivante.

Tout étudiant peut demander d'être exempté du test de vérification des connaissances en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou le cours LIN1009 ou l'équivalent de ce cours.

La compétence à communiquer oralement fait l'objet d'une vérification, avant le premier stage, dans le cadre du cours PEM3111 *Atelier d'application des programmes d'études du primaire*, ou du cours PEM2111 *Atelier d'application du programme d'éducation au préscolaire*. Tout étudiant qui n'atteint pas le seuil exigé doit suivre un ou des cours déterminés par l'Université en fonction des lacunes décelées.

Le cours LIN1009 et les autres cours de rattrapage font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont assujettis à l'article 3.19.1 du *Règlement numéro 5 des études de premier cycle* portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire. L'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours de rattrapage à toute session où il est effectivement inscrit à des cours du programme, sans quoi son inscription à tout autre cours peut être refusée par la direction du programme.

Autorisation d'enseigner

Sur recommandation favorable de l'Université, le candidat ayant satisfait aux exigences de ce programme recevra un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et en formation générale à l'enseignement secondaire.

En vertu des règles établies par le ministère de l'Éducation, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Stages

Le programme comporte trois (3) stages dont deux (2) d'une durée de vingt (20) jours chacun et un (1) d'une durée de vingt-cinq (25) jours. Les stages PEM2114, PEM3114 et PEM4114 ne sont offerts qu'aux sessions d'automne et d'hiver.

Perspectives d'emploi

Le secteur de l'éducation présente de bonnes perspectives pour qui se destine à l'enseignement. À court terme, le ministère de l'Éducation prévoit même un problème de recrutement d'enseignants dans certaines matières. En effet, le secteur de l'éducation préscolaire et primaire, qui a été saturé pendant longtemps, voit aujourd'hui sa réserve d'enseignants presque épuisée, notamment à cause de l'implantation de l'enseignement préscolaire à temps plein et du programme de retraite anticipé. Cette tendance devrait se maintenir jusqu'en 2005¹. Par la suite, le nombre de débouchés se stabilisera bien qu'il sera tout de même assez élevé. Enfin, le ministère de l'Éducation prévoit une baisse du nombre de poste à temps plein vers la fin de la présente décennie².

Selon une étude du ministère de l'Éducation réalisée en 2001 auprès des diplômés universitaires du Québec de 1999, le taux de placement atteignait alors près de 95 %, et 95 % des emplois occupés étaient en rapport avec la formation.

¹ LEMIEUX, Sylvie. «De bonnes perspectives en éducation», *La Presse*, cahier spécial sur les carrières d'avenir au Québec, 6 février 1999, p. 7.

² THIBODEAU, Marc. «Le nombre de postes d'enseignants appelé à diminuer dramatiquement», *La Presse*, 24 janvier 2001, p. A 3.

Études de 2e cycle à l'UQAM

Programme court ou DESS en enseignement du français;
Programme court en activités motrices et éducation préscolaire-primaire;
Programme court en administration scolaire;
Programme court en éducation relative à l'environnement;
DESS en communauté virtuelle;
DESS en intervention pédagogique;
Maîtrise en éducation;
Maîtrise en linguistique, concentration didactique.

Politiques d'admission

Le programme n'est pas contingenté.

Le candidat qui ne satisfait pas aux conditions d'admission du programme sera dirigé vers le baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire - formation initiale si son dossier a été déposé avant le 1^{er} mars (en vue d'une admission à la session d'automne de l'année en cours).

Test de français écrit

Voir les **règlements pédagogiques particuliers**.

• Régime d'études

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

• Conditions d'admission

POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Être détenteur d'un brevet ou d'un permis d'enseignement du Québec

• Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes : 126

Baccalauréat 7058-7056 en enseignement en adaptation scolaire et sociale

Téléphone: (514) 987-7771

AVIS : Suite au rappel des programmes de formation en enseignement par le ministère de l'Éducation du Québec, ce programme subit des modifications majeures qui devraient entrer en vigueur à la session d'automne 2003.

*Ce programme comporte deux (2) profils:
- profil de formation initiale (7058)
- profil de formation continue (7056).*

Grade

Bachelier en éducation, B.Ed.

Scolarité

Ce programme comporte cent vingt (120) crédits.

Objectifs

Dans le contexte des besoins de l'école des années 2000, le programme vise à permettre à l'étudiant d'acquérir ou d'approfondir les connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice de la profession d'enseignant en adaptation scolaire apte à intervenir auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le programme prépare l'étudiant à la polyvalence en enseignement, c'est-à-dire à exercer diverses fonctions. En particulier, il le prépare, à titre de titulaire d'une classe spéciale, à l'enseignement dans une classe d'élèves ayant des besoins particuliers. Il met l'accent sur la prévention et le soutien auprès de l'élève, intégré ou non, ainsi que sur le soutien auprès de l'enseignant, tant dans la classe ordinaire qu'en dehors de cette classe. Enfin, le programme prépare cet enseignant à être une personne ressource en adaptation scolaire et sociale qui travaille en collaboration avec les parents de même qu'avec les autres intervenants scolaires et communautaires.

Le programme vise aussi à développer une conscience des enjeux sociaux de l'éducation ainsi que des valeurs et principes sous-jacents aux politiques d'intégration scolaire et sociale. Il cherche à favoriser la formation d'un esprit scientifique, d'un intérêt pour la recherche et l'innovation pédagogique ainsi que d'un souci de formation continue.

PROFIL DE FORMATION INITIALE (7058)

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN (63 crédits):

Fondements

• les deux cours suivants (6 crédits):

EDU2022 Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Formation personnelle et professionnelle

• les deux cours suivants (6 crédits):

EDU1623 Technologies de l'information et des communications et adaptation de l'enseignement
EDU2830 Laboratoire d'enseignement

Formation disciplinaire et didactique

• les cinq cours suivants (15 crédits):

LIN1065 Langue, langage et enseignement
LIN2065 Didactique du français I: communication orale et lecture (LIN1065)
LIN3065 Didactique du français II: écriture (LIN1065)
MAT1012 Activités mathématiques
MAT3011 Didactique des mathématiques au primaire (MAT1012)

Formation psychopédagogique

• les trois cours suivants (9 crédits):

EDU2065 Gestion de classe et élèves en difficulté au préscolaire et au primaire
EDU2835 Pédagogies différenciées
EDU5530 Évaluation des apprentissages au primaire

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale

• les huit cours suivants (24 crédits):

EDU1800 Difficultés d'ordre comportemental en milieu scolaire I
EDU2053 Intégration scolaire et modèles d'intervention
EDU3800 Enfants présentant des difficultés particulières
EDU4815 Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles

EDU4850	Orthopédagogie de la lecture I (LIN2065)
EDU5825	Orthopédagogie des mathématiques I (MAT3011)
EDU5855	Orthopédagogie de l'écriture I (LIN3065)
KIN3000	Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

Formation pratique

• **le cours suivant (3 crédits):**

ASM5010	Atelier de formation pratique et intégration des matières
---------	---

COURS SPÉCIFIQUES AU PROFIL DE FORMATION INITIALE (7058) (44 crédits):

Fondements

• **le cours suivant (3 crédits):**

EDU2056	Développement intégral de l'enfant et épistémologie de l'éducation
---------	--

Formation personnelle et professionnelle

• **les quatre cours suivants (11 crédits):**

ASM1500	Activité d'intégration à la formation
ASM4200	Séminaire d'intégration IV: analyse et synthèse (2 cr.) (ASM3310 ou ASM3600)
EDU2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EDU6800	Relation école-famille-société

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale

• **les trois cours suivants (9 crédits):**

EDU4800	Difficultés d'ordre comportemental en milieu scolaire II (EDU1800)
EDU4825	Intervention précoce et prévention
EDU5865	Orthopédagogie des mathématiques II (EDU5825)

Formation pratique

• **les quatre cours suivants (21 crédits):**

ASM1310	Stage I: insertion à la réalité scolaire et enseignement en classe ordinaire (4 cr.)
ASM2310	Stage II: initiation à l'enseignement en adaptation scolaire (4 cr.) (ASM1310 ; LIN2065 ; LIN3065 ; MAT1012)
ASM3310	Stage III: innovation pédagogique et enseignement en adaptation scolaire (5 cr.) (ASM2310)
ASM5300	Stage IV: intégration à la vie professionnelle (8 cr.) (ASM3310)

COURS À OPTION (POUR LES DEUX PROFILS)

Profil de formation initiale: 5 cours parmi les suivants ou choisis en accord avec la direction du programme (13 crédits)

Profil de formation continue: 8 cours parmi les suivants ou choisis en accord avec la direction du programme (22 crédits):

• **Fondements**

EDU2056	Développement intégral de l'enfant et épistémologie de l'éducation
EDU6005	Éducation, épistémologie et métacognition
EDU6011	Courants éducatifs contemporains

• **Formation personnelle et professionnelle**

EDU2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EDU6800	Relation école-famille-société

• **Adaptation scolaire et sociale**

ASM540X	Problématique spécifique en adaptation scolaire et sociale
EDU3211	Programme de développement pour les jeunes enfants
EDU4800	Difficultés d'ordre comportemental en milieu scolaire II (EDU1800)
EDU4825	Intervention précoce et prévention
EDU4830	Prévention et enseignement
EDU5865	Orthopédagogie des mathématiques II (EDU5825)
EDU5885	Rééducation des élèves ayant des troubles du comportement (EDU4800)
EDU6772	Pédagogie de la déficience visuelle
EDU6820	Séminaire d'intervention en situation de crise en contexte scolaire (EDU4800)

EDU6850	Orthopédagogie de la lecture II (EDU4850)
EDU6855	Orthopédagogie de l'écriture II (EDU5855)
LAN1880	Langue des signes québécoise I (débutant 1)
LIN5060	Didactique du français et surdité
LIN5065	Communication non orale et enseignement
LIN5070	Dysphasie et troubles sévères du langage

• **Arts et créativité**

APL1020	Atelier d'arts plastiques
APL4237	Didactique de l'expression plastique en adaptation scolaire et sociale
EDU4700	Techniques de créativité
MUS1011	Atelier de musique en adaptation scolaire et sociale
MUS1800	Atelier d'expression musicale

• **Phénomènes sociaux**

EDU2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
EDU2130	Didactique dans les classes multiethniques
JUR1028	Les jeunes et la loi
LIN3014	Introduction générale à l'alphabétisation
TRS2210	La violence et la jeunesse

• **Mathématiques**

MAT2023	Didactique des mathématiques au secondaire I
MAT3025	Prémathématiques pour les trois, quatre et cinq ans

• **Psychomotricité**

KIN5530	Motricité et éducation au préscolaire
KIN5585	La pratique de la relaxation
KIN6203	Didactique de l'éducation psychomotrice (KIN3000)
KIN6221	Évaluation psychomotrice et structuration des interventions (KIN3000)

• **Ouverture à la recherche**

ASM5100	Projet I
ASM6100	Projet II
EDU6810	Introduction à la recherche-action auprès des populations vulnérables

• **Morale et religion**

MOR2015	Les morales contemporaines et leurs sources
MOR5072	Univers moral de l'enfant
MOR5081	Didactique de l'intervention morale au préscolaire et au primaire
REL2012	Fondements de la foi catholique et grandes religions du monde
REL5086	Didactique de l'enseignement moral et religieux catholique au primaire (REL2012)

Règlements pédagogiques particuliers

Français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de correspondre à ces normes.

À la session où ils sont admis de façon définitive dans le programme, tous les étudiants, sans exception, doivent passer un test de vérification des connaissances en grammaire du français écrit, distinct du test utilisé lors de l'admission. Des frais de 50,00 \$ pourront être exigés.

Tout étudiant qui échoue à ce test doit, à la session suivante, suivre et réussir, avec une note minimale de C, le cours LIN1112 *Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants* ou un autre cours jugé équivalent par la direction du programme. En cas de second échec au test, l'inscription et la réussite au cours LIN1112 ou à un cours jugé équivalent par la direction du programme sont obligatoires, à la session suivante. Tout étudiant peut demander d'être dispensé du test de vérification des connaissances en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou le cours LIN1112 *Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants* ou l'équivalent de ce cours avec une note minimale de C, ou encore s'il possède un baccalauréat d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, à la session où l'étudiant est admis dans le programme.

La compétence à communiquer oralement de tous les étudiants fait l'objet d'une vérification en août précédant la session d'admission.

Tout étudiant qui n'atteint pas les seuils exigés devra soit suivre le cours LIN1020 *La communication orale pour les futurs enseignants*, soit un ou plusieurs des cours suivants en fonction des lacunes décelées:

LIN1016 *Compétence en communication orale: la compétence communicative*;

LIN1017 *Compétence en communication orale: la voix*;

LIN1018 *Compétence en communication orale: la morpho-syntaxe et le lexique*;

LIN1019 *Compétence en communication orale: la compétence discursive*.

Le cours LIN1112 *Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants* et les autres cours de rattrapage font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont assujettis à l'article 3.19.1 du Règlement numéro 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire. L'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours de rattrapage à toute session où il est effectivement inscrit à des cours du programme, sans quoi son inscription à tout autre cours peut être refusée par la direction du programme.

Profil de formation initiale

- Dans le profil formation initiale, le programme doit être suivi à temps plein, ce qui implique l'inscription à un minimum de 12 crédits par trimestre (automne et hiver). Toute exception doit être autorisée par la direction du programme.
- Le cours d'intégration (ASM1500) doit être suivi dès la première session d'inscription; le cours de synthèse (ASM4200) doit être suivi lors de la dernière session.
- Les séminaires et les stages sont répartis sur les quatre années du programme, selon la grille de cheminement établie par la direction du programme; cette grille détermine également l'ordonnancement des cours.
- Le cours suivant est un cours-année:
ASM5300 Stage V: intégration à la vie professionnelle (8 crédits).

Autorisation d'enseigner

Sur recommandation favorable de l'Université, l'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce programme recevra un brevet d'enseignement.

En vertu des règles établies par le ministère de l'Éducation, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Stages

Le profil de formation initiale de ce programme comporte quatre (4) stages obligatoires qui sont suivis comme suit: le 1er stage à la 2e session, le 2e stage à la 4e session, le 3e stage à la 5e session et le 4e, durant les sessions d'automne et d'hiver de la dernière année de scolarité. Ils sont respectivement d'une durée de vingt-quatre (24), vingt-cinq (25), trente-deux (32) et cinquante-neuf (59) jours.

Note: Certains stages peuvent occasionner des frais additionnels. L'étudiant doit s'informer auprès de la direction du programme à ce sujet.

Perspectives d'emploi

Jusqu'à maintenant, la distinction entre l'orthopédagogie et l'adaptation scolaire a eu peu d'effet sur le taux de placement des diplômés. Les établissements universitaires ont réussi à établir leur réputation de spécialisation dans les divers domaines, et les employeurs ont tenu compte de cette diversité au moment de l'embauche en fonction de leurs besoins, aussi variés que les programmes universitaires¹.

Une étude, réalisée par le ministère de l'Éducation en 2001 auprès des diplômés universitaires du Québec de 1999, révèle que le taux de placement atteignait alors 93 % (par rapport à 79 % pour les diplômés de 1995) et que 92 % des emplois étaient en rapport direct avec la formation. Le salaire initial moyen se chiffrait quant à lui à 626 \$ par semaine, soit environ 33 000 \$ par année.

Actuellement, le marché est encore plus favorable, et ce, en classe ordinaire comme en classe spéciale. Selon la direction du programme, les finissants de l'UQAM ont près de 100 % de chances d'obtenir un emploi.

¹ COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES (CUP). *Les programmes en éducation dans les universités du Québec*, rapport n° 10, avril 1999, p. 62.

Études de 2e cycle à l'UQAM

Programme court en administration scolaire;
Programme court en éducation relative à l'environnement;
Programme court ou DESS en enseignement du français;
Programme court en études sur la mort;
DESS en communauté virtuelle;
DESS en intervention pédagogique;
Doctorat en psychologie;
Maîtrise en éducation;
Maîtrise en intervention sociale;
Maîtrise en linguistique, concentration didactique.

Politiques d'admission

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Aucun candidat ne peut être admis au profil de formation initiale de ce programme à moins de faire la preuve qu'il possède les compétences requises en langue écrite. Ces compétences sont mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit.

Les titulaires d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat d'une université francophone seront exemptés de ce test.

• Régime d'études

Le programme doit être suivi à temps complet seulement.

• Statistiques d'admission

Capacité d'accueil

Hiver 2003	:	0
Automne 2003	:	140

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes	:	797
Refus	:	422
Offres d'admission	:	375

Probabilités d'admission (automne 2002)

4 candidats sur 9 ont été admis.

• Conditions, méthodes et critères de sélection

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent.

Sélection: 100%

- Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2002: 26.00

ou

ADULTE

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, être âgé d'au moins 21 ans et avoir réalisé tout travail d'une durée de plus de six (6) mois (équivalence temps plein) dans le domaine, c'est-à-dire dans le champ de l'enseignement ou de l'intervention auprès des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Remarque

Le candidat qui demande à être admis au profil de formation initiale sur la base de l'expérience pertinente pourra, après étude de son dossier, être orienté vers le profil de formation continue.

Sélection: 100%

- Tests:
 - connaissances et culture générales (50%)
 - scolarités (50%)

- Connaissances et culture générales

Test portant sur les différents facteurs qui influencent l'être humain (conditions économiques et écologiques, structures sociales et politiques, éducation familiale et scolaire, histoire et traditions culturelles et artistiques...).

Exemple de question posée dans le test de connaissances générales:

Guernica est

- le titre d'un tableau célèbre de Pablo Picasso;
- une ville d'Espagne;
- le site du premier bombardement intensif par l'aviation militaire;
- réfère aux trois énoncés ci-dessus.

- Scolapitudes

Test vérifiant les capacités intellectuelles et logiques nécessaires à la réussite d'études universitaires.

Exemple de question posée dans le test de scolapitudes:

Quel est le chiffre qui doit prendre la place du point d'interrogation dans la séquence suivante:

11, 15, 13, 17, 15, - ?

Durée des tests

Durée totale d'environ deux heures.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi dix (10) cours de niveau universitaire, soit 30 crédits, dans un même programme d'études universitaires, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection: 100%

- Dossier scolaire

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection: 100%

- Dossier scolaire

PROFIL DE FORMATION CONTINUE (7056)

Cours à suivre

Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN (63 crédits):

Fondements

• les deux cours suivants (6 crédits):

- EDU2022 Organisation de l'éducation au Québec
 PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Formation personnelle et professionnelle

• les deux cours suivants (6 crédits):

- EDU1623 Technologies de l'information et des communications et adaptation de l'enseignement
 EDU2830 Laboratoire d'enseignement

Formation disciplinaire et didactique

• les cinq cours suivants (15 crédits):

- LIN1065 Langue, langage et enseignement
 LIN2065 Didactique du français I: communication orale et lecture (LIN1065)
 LIN3065 Didactique du français II: écriture (LIN1065)
 MAT1012 Activités mathématiques
 MAT3011 Didactique des mathématiques au primaire (MAT1012)

Formation psychopédagogique

• les trois cours suivants (9 crédits):

- EDU2065 Gestion de classe et élèves en difficulté au préscolaire et au primaire
 EDU2835 Pédagogies différenciées
 EDU5530 Évaluation des apprentissages au primaire

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale

• les huit cours suivants (24 crédits):

- EDU1800 Difficultés d'ordre comportemental en milieu scolaire I
 EDU2053 Intégration scolaire et modèles d'intervention
 EDU3800 Enfants présentant des difficultés particulières
 EDU4815 Stratégies d'enseignement et incapacités intellectuelles
 EDU4850 Orthopédagogie de la lecture I (LIN2065)
 EDU5825 Orthopédagogie des mathématiques I (MAT3011)
 EDU5855 Orthopédagogie de l'écriture I (LIN3065)
 KIN3000 Éducation psychomotrice et adaptation scolaire

Formation pratique

• le cours suivant (3 crédits):

- ASM5010 Atelier de formation pratique et intégration des matières

COURS SPÉCIFIQUES AU PROFIL DE FORMATION CONTINUE (7056) (35 crédits):

Fondements

• un cours parmi les suivants (3 crédits):

- EDU2056 Développement intégral de l'enfant et épistémologie de l'éducation
 EDU6005 Éducation, épistémologie et métacognition
 EDU6011 Courants éducatifs contemporains

Formation personnelle et professionnelle

• les trois cours suivants (8 crédits):

- ASM1500 Activité d'intégration à la formation
 ASM4200 Séminaire d'intégration IV: analyse et synthèse (2 cr.) (ASM3310 ou ASM3600)
 EDU2860 Relation d'aide dans l'enseignement
 ou le cours
 EDU6800 Relation école-famille-société

Formation particulière en adaptation scolaire et sociale

• l'un des cours suivants (3 crédits):

- EDU4825 Intervention précoce et prévention
 ou le cours
 EDU4830 Prévention et enseignement

Formation pratique

• les quatre cours suivants (21 crédits):

- ASM1600 Stage I: observation et enseignement en classe ordinaire
 ASM2600 Stage II: gestion de la classe et didactique en classe ordinaire (ASM1600)
 ASM3600 Stage III: plan d'intervention et adaptation scolaire (6 cr.) (ASM2600)
 ASM4600 Stage IV: planification de l'enseignement et partenariat en adaptation scolaire (9 cr.) (ASM3600)

COURS À OPTION (POUR LES DEUX PROFILS)

Profil de formation initiale: 5 cours parmi les suivants ou choisis en accord avec la direction du programme (13 crédits)

Profil de formation continue: 8 cours parmi les suivants ou choisis en accord avec la direction du programme (22 crédits):

• Fondements

- EDU2056 Développement intégral de l'enfant et épistémologie de l'éducation
 EDU6005 Éducation, épistémologie et métacognition
 EDU6011 Courants éducatifs contemporains

• Formation personnelle et professionnelle

- EDU2860 Relation d'aide dans l'enseignement
 EDU6800 Relation école-famille-société

• Adaptation scolaire et sociale

- ASM540X Problématique spécifique en adaptation scolaire et sociale
- EDU3211 Programme de développement pour les jeunes enfants
- EDU4800 Difficultés d'ordre comportemental en milieu scolaire II (EDU1800)
- EDU4825 Intervention précoce et prévention
- EDU4830 Prévention et enseignement
- EDU5865 Orthopédagogie des mathématiques II (EDU5825)
- EDU5885 Rééducation des élèves ayant des troubles du comportement (EDU4800)
- EDU6772 Pédagogie de la déficience visuelle
- EDU6820 Séminaire d'intervention en situation de crise en contexte scolaire (EDU4800)
- EDU6850 Orthopédagogie de la lecture II (EDU4850)
- EDU6855 Orthopédagogie de l'écriture II (EDU5855)
- LAN1880 Langue des signes québécoise I (débutant 1)
- LIN5060 Didactique du français et surdité
- LIN5065 Communication non orale et enseignement
- LIN5070 Dysphasie et troubles sévères du langage

• Arts et créativité

- APL1020 Atelier d'arts plastiques
- APL4237 Didactique de l'expression plastique en adaptation scolaire et sociale
- EDU4700 Techniques de créativité
- MUS1011 Atelier de musique en adaptation scolaire et sociale
- MUS1800 Atelier d'expression musicale

• Phénomènes sociaux

- EDU2047 Éducation et pluriethnicité au Québec
- EDU2130 Didactique dans les classes multiethniques
- JUR1028 Les jeunes et la loi
- LIN3014 Introduction générale à l'alphabétisation
- TRS2210 La violence et la jeunesse

• Mathématiques

- MAT2023 Didactique des mathématiques au secondaire I
- MAT3025 Prémathématiques pour les trois, quatre et cinq ans

• Psychomotricité

- KIN5530 Motricité et éducation au préscolaire
- KIN5585 La pratique de la relaxation
- KIN6203 Didactique de l'éducation psychomotrice (KIN3000)
- KIN6221 Évaluation psychomotrice et structuration des interventions (KIN3000)

• Ouverture à la recherche

- ASM5100 Projet I
- ASM6100 Projet II
- EDU6810 Introduction à la recherche-action auprès des populations vulnérables

• Morale et religion

- MOR2015 Les morales contemporaines et leurs sources
- MOR5072 Univers moral de l'enfant
- MOR5081 Didactique de l'intervention morale au préscolaire et au primaire
- REL2012 Fondements de la foi catholique et grandes religions du monde
- REL5086 Didactique de l'enseignement moral et religieux catholique au primaire (REL2012)

Règlements pédagogiques particuliers

Français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de correspondre à ces normes.

À la session où ils sont admis de façon définitive dans le programme, tous les étudiants, sans exception, doivent passer un test de vérification des connaissances en grammaire du français écrit, distinct du test utilisé lors de l'admission. Des frais de 50,00 \$ pourront être exigés.

Tout étudiant qui échoue à ce test doit, à la session suivante, suivre et réussir, avec une note minimale de C, le cours LIN1112 *Apprentissage de*

la grammaire du français écrit pour enseignants ou un autre cours jugé équivalent par la direction du programme. En cas de second échec au test, l'inscription et la réussite au cours LIN1112 ou à un cours jugé équivalent par la direction du programme sont obligatoires, à la session suivante. Tout étudiant peut demander d'être dispensé du test de vérification des connaissances en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou le cours LIN1112 *Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants* ou l'équivalent de ce cours avec une note minimale de C, ou encore s'il possède un baccalauréat d'enseignement. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, à la session où l'étudiant est admis dans le programme.

La compétence à communiquer oralement de tous les étudiants fait l'objet d'une vérification en août précédant la session d'admission.

Tout étudiant qui n'atteint pas les seuils exigés devra soit suivre le cours LIN1020 *La communication orale pour les futurs enseignants*, soit un ou plusieurs des cours suivants en fonction des lacunes décelées:

- LIN1016 *Compétence en communication orale: la compétence communicative,*
- LIN1017 *Compétence en communication orale: la voix,*
- LIN1018 *Compétence en communication orale: la morpho-syntaxe et le lexique,*
- LIN1019 *Compétence en communication orale: la compétence discursive.*

Le cours LIN1112 *Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants* et les autres cours de rattrapage font partie du cheminement académique de l'étudiant et ont le statut de cours obligatoires tout en étant considérés comme cours hors programme. Ils sont assujettis à l'article 3.19.1 du Règlement numéro 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire. L'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours de rattrapage à toute session où il est effectivement inscrit à des cours du programme, sans quoi son inscription à tout autre cours peut être refusée par la direction du programme.

Profil de formation continue

- a) Le cours d'intégration (ASM1500) doit être suivi dès la première session d'inscription; le cours de synthèse (ASM6500) doit être suivi lors de la dernière session.
- b) L'ordonnement des cours est établi par la direction du programme, en fonction d'un régime d'études variable.
- c) Dans le profil de formation continue, l'étudiant doit avoir été admis de façon définitive dans le programme avant de s'inscrire au cours LIN3065 *Didactique du français II: écriture* de même qu'au premier stage (ASM1600).
- d) Le cours ASM4600 *Stage IV* est un cours-année.

Autorisation d'enseigner

Sur recommandation favorable de l'Université, l'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce programme recevra un brevet d'enseignement.

En vertu des règles établies par le ministère de l'Éducation, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Stages

Ce profil comporte quatre (4) stages d'une durée variable.

L'organisation du cheminement de l'étudiant à l'intérieur du programme est établie en fonction des quatre (4) cours-stages totalisant cent quarante (140) jours dans le milieu scolaire.

Perspectives d'emploi

Jusqu'à maintenant, la distinction entre l'orthopédagogie et l'adaptation scolaire a eu peu d'effet sur le taux de placement des diplômés. Les établissements universitaires ont réussi à établir leur réputation de spécialisation dans les divers domaines, et les employeurs ont tenu compte de cette diversité au moment de l'embauche en fonction de leurs besoins, aussi variés que les programmes universitaires¹.

Une étude, réalisée par le ministère de l'Éducation en 2001 auprès des diplômés universitaires du Québec de 1999, révèle que le taux de placement atteignait alors 93 % (par rapport à 79 % pour les diplômés de 1995) et que 92 % des emplois étaient en rapport direct avec la formation. Le salaire initial moyen se chiffrait quant à lui à 626 \$ par semaine, soit environ 33 000 \$ par année.

Actuellement, le marché est encore plus favorable, et ce, en classe ordinaire comme en classe spéciale. Selon la direction du programme, les finissants de l'UQAM ont près de 100 % de chances d'obtenir un emploi.

1 COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES (CUP). *Les programmes en éducation dans les universités du Québec*, rapport n° 10, avril 1999, p. 62.

Études de 2e cycle à l'UQAM

Programme court en administration scolaire;
Programme court en éducation relative à l'environnement;
Programme court ou DESS en enseignement du français;
Programme court en études sur la mort;
DESS en communauté virtuelle
DESS en intervention pédagogique;
Doctorat en psychologie;
Maîtrise en éducation;
Maîtrise en intervention sociale;
Maîtrise en linguistique, concentration didactique.

Politiques d'admission

Le programme est contingenté.

Remarque pour les bases CÉGÉPIEN, ADULTE et UNIVERSITAIRE

Le candidat qui demande à être admis dans le profil de formation continue mais qui ne satisfait pas à ses conditions d'admission sera dirigé vers le profil de formation initiale.

Test de français écrit

Pour être admis définitivement dans le profil de formation continue, le candidat doit faire la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit. Les étudiants qui échouent à ce test devront réussir le cours de rattrapage imposé (LIN1002 - *Connaissances de base en grammaire du français écrit*) dans l'année suivant l'admission conditionnelle. Les titulaires d'un diplôme d'études universitaires (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test.

• Statistiques d'admission

Capacité d'accueil

Hiver 2003	:	0
Automne 2003	:	40

La répartition des places est au prorata des candidatures selon chacune des bases d'admission.

Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes	:	82
Refus	:	34
Offres	:	48

Probabilités d'admission (automne 2002)

3 candidats sur 5 ont été admis.

• Conditions, méthodes et critères de sélection

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent et posséder au moins une année (équivalence temps plein) d'expérience pertinente dans le domaine de l'éducation ou dans un domaine connexe.

Sélection: 100%

- Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2002: 26.00

ou

ADULTE

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, être âgé d'au moins 21 ans et posséder au moins une année (équivalence temps plein) d'expérience pertinente dans le domaine de l'éducation ou dans un domaine connexe.

Sélection: 100%

- Tests:
 - connaissances et culture générales (50%)
 - scolapitudes (50%)

- Connaissances et culture générales

Test portant sur les différents facteurs qui influencent l'être humain (conditions économiques et écologiques, structures sociales et politiques, éducation familiale et scolaire, histoire et traditions culturelles et artistiques...).

Exemple de question posée dans le test de connaissances générales: Guernica est

- le titre d'un tableau célèbre de Pablo Picasso;
- une ville d'Espagne;
- le site du premier bombardement intensif par l'aviation militaire;
- réfère aux trois énoncés ci-dessus.

- Scolapitudes

Test vérifiant les capacités intellectuelles et logiques nécessaires à la réussite d'études universitaires.

Exemple de question posée dans le test de scolapitudes:

Quel est le chiffre qui doit prendre la place du point d'interrogation dans la séquence suivante:

11,15, 13, 17, 15, - ?

Durée des tests

Durée totale d'environ deux heures.

ou

UNIVERSITAIRE

Détenir un grade universitaire (baccalauréat ou maîtrise).

Sélection: 100%

- Dossier scolaire

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et posséder au moins une année (équivalence temps plein) d'expérience pertinente dans le domaine de l'éducation ou dans un domaine connexe.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection: 100%

- Dossier scolaire

Baccalauréat 7913 d'enseignement en formation professionnelle

Téléphone: (514) 987-3628

Grade

Bachelier en éducation, B.Ed.

Scolarité

Ce programme comporte quatre-vingt-dix (90) crédits.

AVIS: À compter de la session d'automne 2003, ce programme comportera cent vingt (120) crédits.

Objectifs

Au terme de ce programme, le finissant saura faire apprendre un métier, une technique ou une profession, soit à un élève du secondaire public ou privé, soit à un étudiant du CEGEP public ou privé, soit à un adulte en formation dans une institution scolaire, dans un milieu de travail ou dans tout autre milieu de formation.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les dix cours suivants (27 crédits):

EDU1520	Pédagogie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique, d'une profession
EDU1530	Organisation de la formation professionnelle dans les institutions québécoises
EDU1550	Didactique de l'apprentissage en milieu réel
EDU2510	Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique, d'une profession
EDU3510	Didactique de l'apprentissage en ateliers scolaires ou de formation
EFP1402	Réflexion critique sur le métier, la technique, la profession
PRM1000	Activité d'immersion (2 cr.)
PRM2000	Évaluation intermédiaire (1 cr.)
PRM4000	Synthèse
PSY2510	Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique, d'une profession

quinze à dix-huit crédits de cours obligatoires, choisis parmi les suivants, selon le cheminement de l'étudiant (15 à 18 crédits):

EDU2053	Intégration scolaire et modèles d'intervention
PRM3010	Stage d'enseignement secondaire I
PRM3011	Stage d'enseignement collégial I
PRM3012	Stage d'enseignement aux adultes I
PRM3013	Stage d'enseignement en industrie I
PRM3015	Stage d'enseignement secondaire II
PRM3016	Stage d'enseignement collégial II
PRM3017	Stage d'enseignement aux adultes II
PRM3018	Stage d'enseignement en industrie II
PRM312X	Stage pratique d'un métier, d'une technique, d'une profession I
PRM322X	Stage pratique d'un métier, d'une technique, d'une profession II
PRM332X	Stage pratique d'un métier, d'une technique, d'une profession III
PRM342X	Stage pratique d'un métier, d'une technique, d'une profession (9 cr.)

douze ou treize cours choisis parmi les suivants (36 à 39 crédits):

deux cours parmi les suivants:

EDU1621	Initiation à l'utilisation de l'ordinateur à des fins pédagogiques
EDU1710	Principes d'apprentissage et formats d'enseignement
EDU2520	Observation et analyse des interactions en classe et en atelier
EDU2530	Méthodes et techniques d'enseignement professionnel
EDU2531	Pédagogie vécue
EDU2532	Apprendre à penser par le métier
EDU2540	Travail dirigé sur les programmes de formation professionnelle
EDU6292	Stage de microenseignement
PRM3019	Stage d'enseignement III

ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

deux cours parmi les suivants:

EFP1300	Application des règles de santé et de sécurité
EFP1310	Application des lois et règlements
EFP1320	Innovations et évolutions récentes

ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme, après approbation par la direction du programme.

deux cours parmi les suivants:

EFP1330	La coutume, le goût et les comportements dans la prestation d'un service
EFP1331	Les pouvoirs dissolvants de l'eau
EFP1332	Introduction à des cycles de vie

EFP1333 Rôles et propriétés des lubrifiants
EFP1334 Le mouvement transformé
ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme, après approbation par la direction du programme.

deux cours parmi les suivants:

BIO1006	Le corps au travail
CHI1009	Fondements de la chimie appliquée
PHY1111	Structure des matériaux
PSY3000	Psychologie sociale

ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme, après approbation par la direction du programme.

deux cours parmi les suivants:

HIS1050	Histoire des objets fabriqués
PHI4500	Philosophie de la technologie
SOC3500	Sociologie des objets fabriqués

ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme, après approbation par la direction du programme.

un cours parmi les suivants:

EFP1410	La fabrication sérielle d'un objet
EFP1411	La fabrication unitaire d'un objet
EFP1412	La prestation des services

ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme, après approbation par la direction du programme.

un ou deux cours parmi les cours à option énumérés précédemment ou parmi les suivants:

EFP3500	Cours-travaux dirigés
EFP3501	Cours-travaux dirigés
EFP3502	Cours-travaux dirigés

trois cours libres, choisis après entente avec le directeur du module et en conformité avec les objectifs du programme (9 crédits).

Règlements pédagogiques particuliers

Application de la politique du français écrit: en cas d'échec au test, l'étudiant doit réussir le cours LIN1002 ou le cours FRA1002 (cours hors-programme) ou 3 sessions de français avec tuteur.

La direction du programme confirme par écrit la réussite aux exigences du français écrit.

La réussite au test ou au cours est liée à l'obtention du diplôme et du permis d'enseigner.

Normalement, l'étudiant s'inscrit à deux cours par session. La première activité du programme est le cours PRM1000.

Les cours de préparation à l'enseignement sont étalés sur au moins onze sessions, sauf pour les étudiants qui sont déjà en exercice dans une institution de formation et qui peuvent, avec l'autorisation du directeur du programme, concentrer ces cours dans le premier tiers du programme.

L'activité PRM2000 doit être suivie entre le onzième et le quatorzième cours du programme.

Selon le métier, la technique ou la profession de l'étudiant, le directeur de programme pourra limiter le choix de l'étudiant à certains cours optionnels de la série connaissances supérieures du métier, de la technique ou de la profession.

Les activités de connaissances supérieures du métier, de la technique ou de la profession s'effectueront, dans la mesure du possible, selon l'ordre suivant: - EFP1402 - Le cours de la série EFP1410 - 1411 - 1412 - Les cours de la série EFP1330 à 1334 - Les cours de la série BIO - CHI - PSY - PHY - Les cours de la série EFP1300 - 1310 - 1320 - Les cours de la série PRM312X (Stages pratiques, à contenu variable).

Les cours libres sont normalement concentrés dans les 30 derniers crédits du programme. L'activité de synthèse PRM4000 est suivie en fin de programme.

Les stages d'enseignement (PRM3010 à 3018) sont effectués dans les institutions selon l'ordre d'enseignement correspondant au cheminement de l'étudiant, déterminé lors de son admission de programme.

Pour avoir droit de s'inscrire au premier stage d'enseignement:

A) Avoir réussi le test de français;

B) I. Étudiant en exercice (dans l'enseignement): doit avoir suivi et réussi les cours suivants: PRM1000, EDU1520, EDU1550, EDU2510, EDU3510 et PSY2510.

B) II. Étudiant non en exercice (qui n'enseigne pas): doit avoir accumulé au moins 32 crédits, dont les cours suivants: PRM1000, EDU1520, EDU1530, EDU1550, EDU2053, EDU2510, EDU3510 et PSY2510.

Autorisation d'enseigner

Sur recommandation favorable de l'Université, les candidats ayant satisfait aux exigences de ce programme recevront un permis d'enseigner au secondaire en formation professionnelle (spécialité selon le dossier du candidat).

Remarque: L'étudiant doit obligatoirement suivre le cours EDU2053 Intégration scolaire et modèles d'intervention.

-Les étudiants qui, ayant réussi ce programme et complété les 90 crédits, désirent enseigner (ordre d'enseignement selon le dossier du candidat au moment de son admission au programme) doivent obtenir, de la part de l'Université, la recommandation d'aptitude à la pratique de l'enseignement et satisfaire aux exigences du ministère de l'Éducation à cet égard.

-Toutefois, les étudiants qui sont enseignants en exercice, détenteurs d'une autorisation provisoire, dans une institution de formation peuvent obtenir le permis ou brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation dès qu'ils ont complété les trente crédits de formation pédagogique exigés par le Règlement numéro 4 et satisfait aux autres conditions ordinaires de la certification des maîtres (sous réserve d'acceptation du bureau de la certification du ME).

Perspectives d'emploi

Une étude réalisée par le ministère de l'Éducation en 2001 auprès des diplômés universitaires du Québec de 1999 révèle que plus de 83 % des diplômés en enseignement en formation professionnelle occupaient alors un emploi lié à leur domaine d'études. Leur salaire initial moyen se chiffrait à 975 \$ par semaine, soit environ, 50 000 \$ annuellement.

Selon la direction du programme, ces données sont à interpréter avec prudence, le taux de placement étant lié au domaine de spécialisation. Certains secteurs, comme l'informatique, l'électrotechnique (par exemple la robotique), la mécanique, les bâtiments et travaux publics (soudure et climatisation), les transports (principalement l'aéronautique) sont très prometteurs, alors que d'autres, comme la coiffure et la bureautique, offrent des débouchés plus limités.

Études de 2e cycle à l'UQAM

Programme court en administration scolaire;
DESS en communauté virtuelle;
DESS en intervention pédagogique;
Maîtrise en éducation.

Remarques

Les étudiants qui, ayant réussi ce programme et complété les 90 crédits, désirent enseigner (ordre d'enseignement selon le dossier du candidat au moment de son admission au programme) doivent obtenir, de la part de l'Université, la recommandation d'aptitude à la pratique de l'enseignement et satisfaire aux exigences du ministère de l'Éducation à cet égard.

Toutefois, les étudiants qui sont enseignants en exercice, détenteurs d'une autorisation provisoire, dans une institution de formation peuvent obtenir le permis ou brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation dès qu'ils ont complété les trente crédits de formation pédagogique exigés par le Règlement numéro 4 et satisfait aux autres conditions ordinaires de la certification des maîtres (sous réserve d'acceptation du bureau de la certification du ME).

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel, mais l'horaire est conçu en fonction du régime d'études des étudiants qui sont majoritairement à temps partiel.

Politiques d'admission

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à ce sujet. Lire la **Politique** sous Renseignements généraux.

De plus, des normes d'obtention du diplôme plus exigeantes sont appliquées à tout candidat au programme: ces normes, correspondant à un niveau deux de compétence linguistique, concernent non seulement la qualité de la langue écrite mais aussi celle de la communication orale.

• Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes : 135

• Conditions d'admission

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en formation professionnelle ou l'équivalent.
(voir remarque ci-après.)

ou

ADULTE

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et être âgé d'au moins 21 ans.
(voir remarque ci-après.)

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi cinq (5) cours de niveau universitaire, soit 15 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.
(voir remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(voir remarque ci-après.)

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

Tous les candidats doivent détenir une qualification à l'exercice d'un métier, d'une technique, d'une profession. Cette qualification devra être attestée par un diplôme ou par une carte de compétence ou par toute autre reconnaissance du milieu.

Tous les candidats doivent posséder trois (3) années d'exercice du métier, de la technique, de la profession après l'obtention de la qualification à l'exercice du métier, de la technique, de la profession.

Cas particulier:

Les étudiants ayant terminé un diplôme d'études collégiales de trois ans en formation professionnelle ou un baccalauréat pourront être admis au Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et cumuler simultanément leurs études en formation professionnelle et leurs années de pratique de leur technique, les trois années d'expérience pratique devenant alors une condition de diplômation.

Baccalauréat en enseignement secondaire 7951-7953-7954-7955-7970

Téléphone: (514) 987-0247

Ce programme comprend cinq (5) concentrations:

- concentration français langue première (code 7951)
- concentration enseignement religieux et enseignement moral (code 7970)
- concentration sciences humaines (code 7953)
- concentration mathématiques (code 7954)
- concentration sciences (code 7955)

Le diplôme émis aux finissants fera mention de la concentration et des deux disciplines.

Grade

Bachelier en éducation, B.Ed.

Scolarité

Ce programme comporte cent vingt (120) crédits quelle que soit la concentration.

Objectifs

Le but de ce programme est de former un enseignant professionnel, c'est-à-dire: un praticien compétent, responsable, polyvalent au regard des matières enseignées à l'école secondaire, qui maîtrise l'acte d'enseigner tout en étant capable de réfléchir sur sa pratique, d'articuler constamment analyse, critique et action, raison et valeurs, théorie et pratique; une personne qui se connaît bien et connaît bien les adolescents et leurs problématiques, qui évolue, qui est consciente du monde, de la culture et de la diversité dans lesquels elle vit et qui est au fait du système d'éducation et des disciplines dans lesquels elle enseigne. Les objectifs globaux du programme sont de développer un ensemble intégré de connaissances, d'attitudes et d'habiletés communes à tous les enseignants et spécifiques à l'enseignement aux élèves du secondaire dans plus d'une discipline d'enseignement à l'intérieur d'un champ de spécialisation défini par une concentration choisie dans ce programme.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

TRONC COMMUN (32 crédits)**les dix cours suivants (26 crédits):**

EDU1000	Introduction et initiation à l'intervention pédagogique
EDU2005	Les fondements de l'éducation et l'enseignement au secondaire (2 cr.)
EDU2102	Gestion des situations d'apprentissage et relation éducative au secondaire
EDU3060	Adolescents en difficulté d'adaptation et d'apprentissage
EDU5010	Évaluation des apprentissages au secondaire
EDU6002	Problématiques interculturelles à l'école (2 cr.)
EDU6005	Éducation, épistémologie et métacognition
EDU6025	Profession enseignante et milieu scolaire (2 cr.)
ESM2000	Stage I (2 cr.)
PSY2010	L'adolescence

six (6) crédits de cours de formation fondamentale et de culture générale ou technologique, soit:**Bloc A: pour la concentration Sciences humaines:****• un cours parmi les suivants:**

HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
PHI1090	Philosophie de l'éducation
SOC5700	Jeunes et société

et

• un cours de culture générale (3 crédits) dans un champ d'études autre que celui de sa propre concentration ou de sa deuxième discipline, choisi en accord avec le responsable de la concentration.**Bloc B: pour les concentrations Français, Enseignement religieux et enseignement moral et Mathématiques:****• un cours parmi les suivants:**

HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
PHI1090	Philosophie de l'éducation
SOC5700	Jeunes et société

ou

• un cours de culture générale (3 crédits) dans un champ d'études autre que celui de sa propre concentration, choisi en accord avec le responsable de la concentration.**• et le cours suivant:****- pour la concentration Mathématiques:**

MAT2812 Applications pédagogiques de l'informatique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques

- pour les concentrations Français et Enseignement religieux et enseignement moral:

EDU1625 Utilisation des TIC dans l'enseignement secondaire (2 cr.) suivi simultanément avec un des cours suivants selon la concentration désignée:

ESM1510	Les TIC dans l'enseignement du français (1 cr.)
REL1620	Les TIC dans l'enseignement religieux et dans l'enseignement moral (1 cr.)

Bloc C: pour la concentration Sciences:**• un cours parmi les suivants:**

HIS4568	Histoire de l'éducation au Québec
PHI1090	Philosophie de l'éducation
SOC5700	Jeunes et société

et

• un cours de culture générale (3 crédits) dans un champ d'études autre que celui de sa propre concentration, choisi en accord avec le responsable de la concentration.**• ou les cours suivants (3 cr.)**

EDU1625 Utilisation des TIC dans l'enseignement secondaire (2 cr.) suivi simultanément avec le cours suivant:
ESM1511 Les TIC dans l'enseignement des sciences (1 cr.)

L'une des cinq concentrations suivantes:**CONCENTRATION FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (code 7951) (88 crédits)****• les seize cours disciplinaires suivants (47 crédits):**

EDU2440	La lecture: fondements et processus
LIN1113	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (1)
LIN2012	Grammaire pour l'enseignement du français au secondaire (2) (LIN1113)
LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIN2500	L'écriture: fondements et processus
LIN2511	Communication: fondements et processus II
LIN2520	Lexicologie et lexicographie
LIN3800	Intégration des différents contenus de l'enseignement du français au secondaire (2 cr.) (EDU2451 ; LIN3725 ; LIN3752 ; LIT4410)
LIN4630	Problématique de l'enseignement du français aux non-francophones (LIN2008)
LIT1030	Analyse littéraire
LIT1420	Introduction aux études littéraires
LIT1606	Littérature québécoise
LIT1616	Littérature française
LIT1626	Littérature étrangère
LIT3904	Histoire et esthétique de la poésie
LIT3908	Histoire et esthétique du texte dramatique

• un cours parmi les suivants (3 crédits):

LIT2135	Littérature de jeunesse au secondaire ou le cours
LIT5441	Littérature et paralittérature II (LIT1030 ; LIT3405 ; EDU2451)

• les cinq cours de didactique suivants (15 crédits):

EDU2451	Didactique de la lecture au secondaire (EDU2440)
LIN3725	Didactique de la production écrite au secondaire (LIN2500)

LIN3752 Didactique de la grammaire au secondaire (LIN2500)
 LIT1270 Didactique de la création littéraire
 LIT4410 Didactique de la lecture littéraire

• **les trois stages suivants (14 crédits):**

ESM3120 Initiation à la pratique de l'enseignement du français (stage II) (4 cr.)
 ESM4303 Stage III (français)
 ESM6120 Stage IV (français) (7 cr.)

• **les trois cours suivants destinés aux clientèles particulières (9 crédits):**

EDU2053 Intégration scolaire et modèles d'intervention
 EDU2800 Difficultés d'apprentissage en lecture et en écriture au secondaire
 EDU3070 Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire (EDU3060)

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT RELIGIEUX ET ENSEIGNEMENT MORAL (code 7970) (88 crédits)

• **les dix-huit cours suivants (cours disciplinaires, de didactique et stages) (58 crédits):**

ESM3301 Initiation à la pratique de l'enseignement de la formation religieuse ou morale (stage II) (4 cr.)
 ESM4300 Stage III (enseignement religieux ou moral)
 ESM6300 Stage IV (enseignement moral et religieux) (7 cr.)
 ESM6310 Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.)
 MOR1900 Dimension morale et religieuse de la personne
 MOR2015 Les morales contemporaines et leurs sources
 MOR5042 Didactique de l'enseignement moral
 MOR5903 Atelier d'exploration des valeurs et des croyances
 REL1705 Questions méthodologiques en sciences des religions
 REL1715 Introduction à l'étude de la religion
 REL1805 Histoire des christianismes
 REL2005 La Bible. Genèse et réception dans les monothéismes
 REL2035 La question de Dieu en Occident d'hier à aujourd'hui
 REL2800 Traditions religieuses du monde contemporain
 REL2900 Didactique de l'enseignement religieux
 REL3250 Religion, éthique et société
 REL3810 Religion et culture contemporaine
 REL5048 Didactique de l'enseignement religieux et moral (REL5013 ou REL2900 ; MOR5042)

• **Série A: Religions du monde: de quatre à cinq cours parmi les suivants (12 à 15 crédits):**

Religions

REL1143 Religions amérindiennes de l'Amérique du Nord
 REL1146 Religions amérindiennes d'Amérique centrale et du Sud
 REL1161 Hindouisme
 REL1174 Religions de l'Occident ancien
 REL1191 Islam
 REL1201 Bouddhisme
 REL1211 Judaïsme
 REL1250 Religions et traditions spirituelles de la Chine et du Japon
 REL2342 Le christianisme occidental de la Réforme à nos jours
 REL3124 Religion au Québec, des origines euro-américaines à nos jours

Anthropologie et culture

• **du monde biblique**

REL2115 Anthropologies des grands mythes bibliques
 REL2125 Les philosophies juives anciennes
 REL2160 Les évangiles: formations et formes littéraires
 REL2165 Anthropologie et culture dans les lettres de Paul

• **du monde occidentale**

REL2314 Rituel humanitaire et sacrements chrétiens
 REL2315 Les Églises et les grandes questions sociales

Questions spéciales

REL130X Questions particulières en religion comparée ou tout autre autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

• **Série B: Éthique, culture et société**

• **Culture et société: de zéro à deux cours parmi les suivants (0 à 6 crédits):**

REL3213 Le sacré, les arts et la littérature
 REL3235 Femmes et grandes religions du monde
 REL3263 Religion, politique et société
 REL3292 Ésotérisme
 REL3293 Parapsychologie
 REL3294 Mort, cultures et religions
 REL330X Questions particulières en religion et culture
 REL3311 Sectes et nouveaux groupes spirituels dans la société québécoise
 REL3322 Religion et sexualité
 REL3330 Religions et groupes ethniques
 REL3340 Rituel actuelles et mythologies contemporaines

• **Éthique: de quatre à cinq cours parmi les suivants (12 à 15 crédits):**

MOR4001 Nature et objet de l'éducation morale
 MOR4020 Défis moraux contemporains
 MOR4025 Éthique et société contemporaine
 MOR4030 Raisonnement moral et développement de la conscience
 MOR4040 Éthique et communauté de recherche
 MOR4125 Évolution de la morale au Québec
 MOR4131 Enjeux moraux de la science et de la technologie
 MOR4140 Éthique de l'environnement et du développement
 MOR4170 Éthique des rapports sociaux

• **Ateliers: de zéro à un cours parmi les suivants (0 à 3 crédits):**

REL1725 Atelier d'intégration et d'interprétation: sciences humaines et du langage
 REL1735 Atelier d'intégration et d'interprétation: sciences sociales ou tout autre autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

CONCENTRATION SCIENCES HUMAINES (code 7953) (88 crédits)

• **les vingt-quatre cours suivants (disciplines, didactique et stages) (76 crédits):**

ECO1035 Analyse économique
 ESM3401 Initiation à la pratique de l'enseignement de la géographie (stage II) (4 cr.)
 ESM4000 Univers social et citoyenneté
 ESM4400 Stage III (histoire)
 ESM6400 Stage IV (histoire, géographie) (7 cr.)
 GEO1002 Réflexion sur l'apprentissage en sciences humaines ou le cours
 HIS1002 Réflexion sur l'apprentissage en sciences humaines
 GEO1000 L'état du monde: perspectives géographiques
 GEO1175 Introduction à la géographie humaine
 GEO2055 Didactique de la géographie I
 GEO2066 Traitement statistique et représentation cartographique de l'information en histoire et en géographie
 GEO2075 Cartes, images aériennes et satellitaires
 GEO3055 Didactique de la géographie II ou le cours
 HIS3026 Didactique de l'histoire II
 GEO4055 Introduction à la géographie physique
 GEO4075 Introduction à la bioclimatologie
 GEO5285 Le Québec et le Canada: espace et société
 HIS1000 Initiation aux méthodes de la géographie et de l'histoire
 HIS2060 Didactique de l'histoire I
 HIS2100 Introduction à l'histoire de l'Antiquité
 HIS2210 Introduction à l'histoire du Moyen-Âge
 HIS2250 Introduction à l'histoire de l'Europe moderne
 HIS2310 Introduction à l'Europe contemporaine de 1815 à nos jours
 HIS2505 Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération
 HIS2515 Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867
 PHI6001 Épistémologie des sciences humaines (2 cr.)

• **quatre cours avancés d'économique, de géographie et d'histoire parmi les suivants (12 crédits):**

ECO1061 Économie du Québec
 ECO1480 Économie de la consommation

ECO3400	Monnaie et institutions financières (ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ECO3550	Relations économiques internationales (ECO1012 ou ECO1300 ou ECO1055)
ECO3811	Économie du travail (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO1045 ou ECO2400)
ECO4412	Économie publique (ECO1012 ou ECO1300 ; ECO1022 ou ECO2400)
GEO1022	Relief et structure
GEO1053	Statistiques et analyse spatiale
GEO2022	Formes et processus
GEO2082	Biogéographie
GEO2275	Géographie économique
GEO2295	Géographie politique
GEO3112	La morphologie urbaine
GEO3220	Espace rural et agraire
GEO3275	Géographie historique et culturelle
GEO3295	Géographie sociale
GEO3315	Aménagement du territoire: analyse et application
GEO4245	Ethnicité et enjeux géographiques
GEO4326	L'espace sexué: perspectives géographiques
GEO5112	Réseaux urbains et phénomène métropolitain
GEO5330	Santé, espace, population
GEO6500	Géographie du sous-développement
HIS2430	Introduction à l'histoire des États-Unis

ainsi que tout autre cours d'histoire ou de géographie répondant aux objectifs du programme et choisi avec l'accord de la direction du programme.

CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 7954) (88 crédits)

• les neuf cours disciplinaires suivants (27 crédits):

MAT1030	Géométrie I
MAT1085	Probabilités et statistiques
MAT2005	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle
MAT2700	Structures numériques
MAT3005	Théorie des équations (MAT2005)
MAT3035	Géométrie II (MAT1030)
MAT3106	Initiation à l'analyse (MAT2700)
MAT4700	Activités mathématiques dans un contexte interdisciplinaire (MAT2005)
MAT6221	Histoire des mathématiques

• les treize cours de didactique suivants (44 crédits):

ESM6220	Séminaire de synthèse (2 cr.) (ESM6201)
FSM3200	Projet
MAT1812	Progiciels dans l'enseignement des mathématiques
MAT2024	Didactique des mathématiques I et laboratoire (6 cr.)
MAT2028	Didactique de l'algèbre (MAT2024)
MAT2226	Raisonnement proportionnel et concepts associés
MAT2812	Applications pédagogiques de l'informatique dans l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques
MAT3135	Didactique de la géométrie (MAT3035)
MAT3225	Didactique de la variable et de la fonction (MAT2700 ; MAT2226)
MAT3226	Didactique des mathématiques II et laboratoire (6 cr.) (MAT2024 et 1 cours parmi MAT2028, MAT3135, MAT3225)
MAT3812	Progiciels dans l'enseignement des mathématiques II (MAT1812)
MAT4600	Didactique d'intervention en mathématiques auprès des clientèles diversifiées (EDU2053 et au moins trois cours de didactique des mathématiques)
MAT4812	Explorations mathématiques à l'aide de l'informatique

• les trois stages suivants (14 crédits):

ESM3203	Initiation à la pratique de l'enseignement des mathématiques (stage II) (4 cr.) (ESM2000 ; MAT2024)
ESM4600	Enseignement des mathématiques auprès de clientèles diversifiées (stage III) (ESM3203)
ESM6201	Stage IV (mathématiques) (7 cr.) (ESM4600 ; MAT3226)

• les deux cours suivants, destinés aux clientèles particulières (6 crédits):

EDU2053	Intégration scolaire et modèles d'intervention
EDU3070	Adolescents en difficulté d'ordre comportemental au secondaire (EDU3060)

CONCENTRATION SCIENCES (code 7955) (88 crédits)

• les trente cours suivants (discipline, didactique et stages) :

BIO1050	Biologie animale
BIO1302	L'environnement biotique
BIO1900	L'organisme humain
BIO2611	Biologie végétale
BIO3100	Écologie générale
CHI1102	Chimie analytique
CHI1201	Chimie inorganique
CHI1321	Chimie organique
CHI1512	Travaux pratiques de chimie générale (CHI1201 ; CHI1321)
EDU1999	Atelier d'exploration de l'activité scientifique
EDU2515	Didactique des sciences I
EDU3515	Didactique des sciences II (EDU2515)
EDU4515	Didactique des sciences III (sciences de la vie)
EDU6510	Séminaire d'insertion professionnelle (2 cr.) (ESM6500)
ESM3501	Séminaire d'insertion et d'intervention (1 cr.)
ESM3502	Initiation à la pratique de l'enseignement des sciences (stage II)
ESM4500	Stage III (sciences)
ESM6500	Stage IV (sciences physiques, chimie, physique) (7 cr.)
PHY1050	Mécanique
PHY2230	Électricité
PHY5260	Physique moderne
SCT2410	Didactique de l'archéologie et de la préhistoire

Cours au choix en Sciences (12 crédits):

BIO1020	Biologie cellulaire et toxicologie
MAT2900	Mathématiques et modélisation
PHY2240	Optique
CHI4500	Éléments de thermodynamique
ou le cours	
PHY4500	Éléments de thermodynamique
SCA2612	Enseignement de la météorologie
SCT2000	Les cycles environnementaux dans la géosphère (2 cr.)
PHY1740	Énergie et chaleur
PHY1770	Ondes et acoustique

Cours au choix en Science, technologie, sociétés et environnement (9 crédits):

EDU5510	Projet
FSM3001	Histoire des sciences (2 cr.)
FSM3200	Projet
FSM3500	Histoire des sciences et des technologies
FSM4001	Sciences, techniques et société (2 cr.)
PHY3000	La technologie au service de la société I

un cours au choix

Règlements pédagogiques particuliers

Les conditions suivantes doivent être satisfaites pour pouvoir s'inscrire au stage *Initiation à la pratique de l'enseignement* (ESM3120, ESM3203, ESM3301, ESM3401, ESM3501, ESM3502):

- 1) avoir un dossier scolaire satisfaisant, en conformité avec l'article 3.8 du règlement no 5 de l'UQAM;
- 2) avoir réussi le stage ESM2000;
- 3) avoir complété au moins 18 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de la concentration et, de plus, avoir réussi le cours de didactique nommé identifié par sa concentration (LIN2008, MOR5042 ou REL2900, GEO2055, MAT2024, EDU2515).

Les conditions suivantes doivent être satisfaites pour s'inscrire au troisième stage (ESM4200, ESM4300, ESM4301, ESM4302, ESM4400, ESM4401, ESM4402, ESM4600):

- 1) avoir un dossier scolaire satisfaisant, en conformité avec l'article 3.8 du règlement no 5 de l'UQAM;
- 2) avoir réussi le stage *Initiation à la pratique de l'enseignement*,
- 3) avoir complété au moins 48 crédits du programme dont au moins 12 crédits de cours disciplinaires de l'option (seconde discipline) et, de plus, avoir réussi le cours de didactique de l'option (seconde discipline).

Les conditions suivantes doivent être satisfaites pour pouvoir s'inscrire au Stage IV (ESM6120, ESM6201, ESM6300, ESM6400, ESM6500):

- 1) avoir un dossier scolaire satisfaisant, en conformité avec l'article 3.8 du règlement no 5 de l'UQAM;

- 2) avoir réussi le stage III;
- 3) avoir complété au moins 80 crédits du programme et avoir réussi le cours de didactique nommément identifié par sa concentration: GEO2055, HIS2060, GEO3055 ou HIS3026; REL2900, MOR5042, REL5048; MAT3226 et que la séquence d'enseignement pour le stage soit approuvée; EDU4515.

Politique des compétences avancées en français

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et parlée. Aucun étudiant ne peut entreprendre sa seconde année d'étude dans le programme sans avoir répondu à ces normes.

Tous les étudiants doivent passer un test de vérification des connaissances en grammaire du français écrit lors de leur première inscription dans le programme. Des frais de 50,00 \$ pourront être exigés.

En cas d'échec à ce test, tout étudiant doit se soumettre une seconde fois au test, ou pour les étudiants d'une concentration autre que la concentration français, s'inscrire au cours LIN1112 *Apprentissage de la grammaire du français écrit pour enseignants*. En cas d'un second échec au test, l'étudiant doit obligatoirement suivre et réussir le cours LIN1112. Dans tous les cas, l'étudiant doit réussir le test ou le cours au plus tard à la session d'été suivant la première session au programme.

Tout étudiant peut demander d'être exempté du test de vérification des connaissances en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou le cours LIN1112 ou l'équivalent de ce cours. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, avant la première inscription au programme.

Tout étudiant devra aussi, pour poursuivre en deuxième année, passer et réussir au cours de sa première année un test de français oral évaluant quatre volets de la langue parlée: voix, langue, compétence textuelle, compétence discursive. L'étudiant ayant été jugé faible par le professeur-moniteur sur l'un ou l'autre des volets devra suivre et réussir un cours de 1 crédit (15 heures) sur ce volet. Tous les cours de 1 crédit suivent la formule atelier : il s'agit d'exercices pratiques sur place, qui ne comportent pas de travaux à domicile, mais exigent beaucoup de participation sur place.

Les étudiants possédant un baccalauréat d'enseignement, un brevet ou un permis d'enseignement sont exemptés des tests de français écrit et de français oral.

Mention sera faite au bulletin de la compétence de l'étudiant en français écrit et oral.

Autorisation d'enseigner

Ce programme conduit au brevet d'enseignement.

En vertu des règles établies par le ministère de l'Éducation, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Stages

Le programme comporte quatre (4) stages. Certaines conditions doivent être satisfaites pour pouvoir s'y inscrire. **Voir les règlements pédagogiques particuliers** ci-dessus.

Perspectives d'emploi

De manière générale, les diplômés du baccalauréat en enseignement secondaire se placent bien sur le marché du travail. En effet, selon l'étude réalisée par le ministère de l'Éducation en 2001 auprès des diplômés universitaires du Québec de 1999, le taux de placement atteignait alors 90 %, et tous les emplois occupés étaient en rapport avec la formation. Le salaire initial moyen s'élevait à environ 33 000 \$ par année. Le taux de placement peut varier selon la discipline enseignée. Les perspectives sont présentées ci-dessous pour chacune des concentrations.

Concentration enseignement religieux et enseignement moral

Cette formation offre de bons débouchés bien que le nombre d'heures obligatoires en religion et en morale ait diminué dans la grille-matières au secondaire. En outre, l'UQAM étant la seule université à offrir ce programme, le nombre de diplômés demeure restreint. Autre signe encourageant, moins du tiers des enseignants actuellement en poste ont la qualification requise

pour enseigner la morale, la religion, et l'éthique et la culture religieuse. Enfin, des investissements dans l'animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire¹ qui prend place dès l'automne 2002 dans les écoles, au primaire et au secondaire, permettent d'entrevoir de bonnes perspectives d'emploi pour nos diplômés.

Concentration français langue première

Une étude réalisée par le ministère de l'Éducation du Québec révèle que les besoins en enseignants seront à la hausse jusque vers 2005, étant donné que le réseau universitaire ne fournit pas suffisamment de nouveaux maîtres pour répondre à la demande². Les retraites anticipées ainsi que la réforme de 2003, qui prévoit une augmentation du nombre d'heures d'enseignement du français, contribueront à créer de nouveaux emplois.

Concentration sciences

Le nombre actuel d'inscriptions en sciences laisse croire que les diplômés ne suffiront pas à combler les postes qui deviendront vacants au cours des prochaines années. Une étude réalisée par le ministère de l'Éducation révèle qu'entre 2002 et 2006, le milieu de l'enseignement secondaire aura besoin de 226 nouveaux enseignants de sciences par année. Ce nombre chutera toutefois de moitié après 2006. Toujours selon la même étude, les besoins seraient plus grands en sciences physiques qu'en sciences biologiques³.

Concentration mathématiques

Tous les diplômés de ce programme trouvent un emploi dès la fin de leurs études. Il y a présentement une importante pénurie d'enseignants de mathématiques au secondaire, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2007, environ⁴. Des études démontrent que le marché de l'emploi est encore plus avantageux pour les enseignants qui associent cette matière à l'informatique⁵.

Concentration sciences humaines

Le marché de l'emploi n'est pas très favorable pour l'instant. La concentration contingente les admissions afin, justement, de tenir compte des perspectives d'emploi. En outre, la formation de base en sciences humaines donne aux étudiants une culture générale qui est très en demande, par exemple, dans la fonction publique ou dans les entreprises œuvrant à l'étranger qui recrutent des coopérants.

1 La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a annoncé récemment des investissements de 900 000 \$ pour l'animation à la vie spirituelle anciennement appelée animation pastorale. (Benessaïeh, Karim, *La Presse*, 27 mars 2002)

2 LEMIEUX, Sylvie. «De bonnes perspectives en éducation», *La Presse*, cahier spécial sur les carrières d'avenir au Québec, 6 février 1999, p. 7.

3 LEMIEUX, Sylvie. Op. cit., p. 7.

4 THIBODEAU, Marc. «Pénurie appréhendée d'enseignants», *La Presse*, 20 mai 1999, cahier A, p. 1-2.

5 LEMIEUX, Sylvie. Op. cit., p. 7.

Études de 2e cycle à l'UQAM

Concentration enseignement religieux et enseignement moral

Programme court en administration scolaire;
DESS en communauté virtuelle;
DESS en intervention pédagogique;
Maîtrise en éducation;
Maîtrise en sciences des religions (orientations possibles: religion, éducation morale, éthique et didactique de l'enseignement religieux).

Concentration français langue première

Programme court en administration scolaire;
Programme court, DESS en enseignement du français;
DESS en communauté virtuelle;
DESS en intervention pédagogique;
Maîtrise en éducation;
Maîtrise en linguistique (concentration didactique des langues).

Concentration sciences

Programme court en administration scolaire;
Programme court en éducation relative à l'environnement;
DESS en communauté virtuelle;
DESS en intervention pédagogique;
Maîtrise en biologie;
Maîtrise en chimie;
Maîtrise en éducation;
Maîtrise en physique;
Maîtrise en sciences de l'environnement.

Concentration mathématiques

Programme court en administration scolaire;
DESS en communauté virtuelle;
DESS en intervention pédagogique;

Maîtrise en éducation;
Maîtrise en mathématiques;
Maîtrise en mathématiques, concentration didactique.

Concentration sciences humaines

Programme court, DESS en enseignement du français;
Programme court en administration scolaire;
DESS en communauté virtuelle;
DESS en intervention pédagogique;
Maîtrise en économique;
Maîtrise en éducation;
Maîtrise en géographie;
Maîtrise en histoire.

Remarques

Les candidats doivent choisir l'une ou l'autre des concentrations au programme, lors de leur demande d'admission.

Aucun candidat ne peut être admis conditionnellement dans ce programme.

L'étudiant devra suivre tous les cours indiqués dans le cheminement prévu à temps plein pour chacune des années de formation.

Politiques d'admission

Le programme est contingenté.

Test de français écrit (POUR TOUTES LES CONCENTRATIONS)

Aucun candidat ne pourra être admis à ce programme, à moins qu'il ne fasse la preuve qu'il possède les compétences en langue écrite. Ces compétences seront mesurées, lors de l'admission, à l'aide d'un test de français écrit. Les titulaires d'un diplôme d'études universitaires (baccalauréat, maîtrise, doctorat) d'une université francophone seront exemptés de ce test.

De plus, ce programme comporte des exigences particulières relativement à la connaissance du français. **Voir les règlements pédagogiques particuliers.**

• **Régime d'études**

Tous les candidats doivent suivre ce programme à temps complet.

• **Statistiques d'admission**

Capacité d'accueil:

Hiver 2003 : 0
Automne 2003 : 480

Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes : 921
Refus : 216
Offres d'admission : 705

Probabilités d'admission (automne 2002)

7 candidats sur 9 ont été admis

CONCENTRATION FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (code 7951)

Capacité d'accueil

Hiver 2003 : 0
Automne 2003 : 90

Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes : 319
Refus : 67
Offres d'admission : 252

Probabilités d'admission (automne 2002)

4 candidats sur 5 ont été admis

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT RELIGIEUX ET ENSEIGNEMENT MORAL (code 7970)

Capacité d'accueil

Hiver 2003 : 0
Automne 2003 : 90

Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes : 49
Refus : 12
Offres d'admission : 37

Probabilités d'admission (automne 2002)

3 candidats sur 4 ont été admis.

CONCENTRATION SCIENCES HUMAINES (code 7953)

Capacité d'accueil

Hiver 2003 : 0
Automne 2003 : 70

Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes : 259
Refus : 83
Offres d'admission : 176

Probabilités d'admission (automne 2002)

7 candidats sur 10 ont été admis.

CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 7954)

Capacité d'accueil

Hiver 2003 : 0
Automne 2003 : 140

Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes : 174
Refus : 36
Offres d'admission : 138

Probabilités d'admission (automne 2002)

2 candidats sur 5 ont été admis.

CONCENTRATION SCIENCES (code 7955)

Capacité d'accueil

Hiver 2003 : 0
Automne 2003 : 90

Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes : 120
Refus : 18
Offres d'admission : 102

Probabilités d'admission (automne 2002)

6 candidats sur 7 ont été admis.

• **Conditions, méthodes et critères de sélection**

**CONCENTRATION FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE (code 7951)
CONCENTRATION ENSEIGNEMENT RELIGIEUX ET ENSEIGNEMENT MORAL (code 7970)**

CONCENTRATION SCIENCES HUMAINES (code 7953)

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent.

Sélection: 100%

- Cote de rendement

Cote R du dernier candidat admis
Automne 2002: (7951): 24.00
(7970): 20.00
(7953): 24.00

ou

ADULTE

Aucune admission sur cette base.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi dix (10) cours de niveau universitaire, soit trente (30) crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection: 100%

- Moyenne des cours universitaires.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection: 100%

- Qualité du dossier scolaire

CONCENTRATION MATHÉMATIQUES (code 7954)

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en sciences ou en sciences humaines ou l'équivalent et avoir réussi les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent:

Bloc 10.12: MAT 201-103, 201-105 et 201-203;

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en techniques physiques ou techniques de design industriel ou l'équivalent et avoir réussi les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent:

Bloc 10.12: MAT 201-103, 201-105 et 201-203.

Note: Pour pouvoir suivre les cours de l'option physique de la concentration mathématiques, il faut avoir réussi tous les cours de physique du bloc 10.10 ou l'équivalent:

Bloc 10.10: BIO 101-301;
CHI 202-101, 202-201;
PHY 203-101, 203-201, 203-301;
MAT 201-103, 201-105, 201-203.

Sélection: 100%

- Cote de rendement en sciences.

Cote R du dernier candidat admis

Automne 2002: (7954): 20.00

ou

ADULTE

Aucune admission sur cette base.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi dix (10) cours de niveau universitaire, soit trente (30) crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder les connaissances équivalentes aux cours de niveau collégial suivants:

Bloc 10.12: MAT 201-103, 201-105 et 201-203

Le candidat dont la formation en mathématiques n'est pas équivalente à ces trois (3) cours ne peut être admis conditionnellement; la formation doit être complétée dans un collège.

Sélection: 100%

- Moyenne des cours universitaires.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

ou

être titulaire d'un diplôme équivalent à un baccalauréat universitaire en sciences ou en sciences appliquées

et

rencontrer les objectifs suivants:

- Appliquer les méthodes de calcul différentiel et intégral à l'étude de fonctions et à la résolution de problèmes;
- appliquer les méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle à la résolution de problèmes.

Sélection: 100%

- Qualité du dossier scolaire

CONCENTRATION SCIENCES (code 7955)

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent et avoir réussi les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent

Bloc 10.9: BIO 101-301 (ou 911)

CHI 202-101 et 202-201

MAT 201-103 et 201-203

PHY 203-101, 203-201 et 203-301

(ou PHY 203-102, 203-202 et 203-302)

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales professionnel (D.E.C.) ou l'équivalent et avoir réussi un cours de niveau collégial dans chacune des disciplines suivantes: biologie, chimie, mathématiques (calcul) et physique.

Sélection: 100%

- Cote de rendement en sciences.

Cote R du dernier candidat admis

Automne 2002: (7955): 20.00

ou

ADULTE

Aucune admission sur cette base.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi dix (10) cours de niveau universitaire, soit trente (30) crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder les connaissances équivalentes aux cours de niveau collégial suivants:

BIO 101-301 (ou 911)

CHI 202-101 et 202-201

MAT 201-103 et 201-203

PHY 203-101, 203-201 et 203-301 (ou PHY 203-102, 203-202 et 203-302).

Le candidat dont la formation en biologie, en chimie, en physique ou en mathématiques est insuffisante ne peut être admis conditionnellement; la formation doit être complétée dans un collège.

Sélection: 100%

- Moyenne des cours universitaires.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme en sciences naturelles ou expérimentales ou en génie obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection: 100%

- Qualité du dossier scolaire

Baccalauréat d'intervention en activité physique

7226-code à déterminer

Téléphone: (514) 987-3624

*Ce programme comporte deux profils:
- le profil enseignement de l'éducation physique et de la santé (code 7226)
- le profil kinésiologie (code à déterminer).*

Le nom des profils figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Grade

Bachelier ès sciences, B.Sc.

Scolarité

Le profil enseignement de l'éducation physique et de la santé comporte cent vingt (120) crédits.

Le profil kinésiologie comporte quatre-vingt-dix (90) crédits.

Objectifs

Ce programme vise à permettre à l'étudiant d'acquies les compétences nécessaires pour intervenir judicieusement auprès des clientèles particulières qui poursuivent le développement de leur santé (1) et de leur réalisation personnelle dans les activités physiques et qui ont comme finalité éducative, l'intégration dans le mode de vie de toute personne d'une pratique régulière de l'activité physique.

Spécifiquement, le programme devrait permettre à l'étudiant: l'acquisition de connaissances relatives au développement de la personne, à l'acte d'intervention, aux activités physiques par rapport à des milieux d'intervention spécifiés; le développement d'habiletés concernant les besoins de la clientèle, l'élaboration de plans de formation pour répondre aux besoins de celle-ci, l'élaboration de stratégies en rapport avec des objectifs de développement de la personne, l'évaluation et l'administration de programme dans les activités physiques; le développement d'attitudes critiques, de coopération, de recherche dans son champ d'intervention.

Pour répondre aux objectifs de ce programme de formation, deux profils sont offerts, le profil « enseignement de l'éducation physique et à la santé » et le profil « kinésiologie ». Le profil kinésiologie vise à habiliter l'étudiant à accomplir les principales tâches inhérentes à l'intervention professionnelle dans le domaine de l'activité physique auprès de clientèles diverses et de tous âges appartenant à différents milieux (sportif, conditionnement physique, rééducation motrice, récréatif).

(1) Le concept de santé est pris ici au sens de la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé: « État de bien-être physique, psychologique et social ».

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

PROFIL ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ (code 7226)

25 crédits choisis comme suit:

EPM1010 Activités d'intégration: identification professionnelle (1 cr.)
KIN1011 Fondements des pratiques d'activités physiques
KIN2000 Intégration perceptivomotrice

KIN3060 Physiologie de l'exercice (4 cr.)
KIN3090 Aspects cinésiologiques des activités physiques (4 cr.)
KIN5102 Introduction à la recherche en activité physique
KIN5410 Intervention en activité physique (4 cr.)
KIN6510 Activité physique et handicaps

65 crédits choisis comme suit:

Formation « matière à enseigner »:

KIN1021 Fondements de la pratique individuelle d'activités physiques
KIN1031 Fondements de la pratique collective d'activités physiques
KIN1043 Didactique des activités sportives collectives (2 cr.)
KIN1051 Didactique des activités sportives duelles (2 cr.)
KIN1070 Didactique des activités gymniques et athlétiques (2 cr.)
KIN1080 Didactique des activités physiques rythmiques et expressives (2 cr.)
KIN3340 Éducation à la santé en milieu scolaire

• un des deux cours suivants:

KIN1060 Didactique des activités aquatiques (2 cr.)
KIN1090 Didactique des activités physiques de plein air (2 cr.)

• un des deux cours suivants:

KIN1085 Didactique des activités physiques ludiques (2 cr.)
KIN1095 Didactique des activités physiques somatiques (2 cr.)

Formation « caractéristiques de l'élève »:

KIN2100 Développement moteur et apprentissage moteur (4 cr.)
PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Formation « connaissance du milieu scolaire et professionnel »:

EDU2022 Organisation de l'éducation au Québec
EDU6002 Problématiques interculturelles à l'école (2 cr.)

Formation « psychopédagogique »:

KIN5420 Développement de compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé (EPM1010 ; KIN5410)
KIN5430 Perfectionnement des compétences d'enseignement de l'éducation physique et de l'éducation à la santé (EPM1010 ; KIN5410 ; KIN5420)

Formation « pratique »:

EPM1100 Stage I : préscolaire et primaire (2 cr.) (EPM1010 ; KIN5410)
EPM2100 Stage II : secondaire (2 cr.) (EPM1010 ; KIN5410 ; KIN5420)
EPM3100 Stage III : préscolaire-primaire (6 cr.) (EPM1010 ; EPM1020 ; EPM1100 ; EPM2100 ; KIN5410 ; KIN5420 ; PSY2634)
EPM4100 Stage IV : secondaire (6 cr.) (EPM1010 ; EPM1020 ; EPM1100 ; EPM2100 ; KIN5410 ; KIN5420 ; PSY2634)
EPM5101 Projets de développement professionnel (EPM1010 ; EPM1020 ; EPM2200 ; EPM3100)

Formation « continuée »:

EPM1020 Séminaire d'intégration (1 cr.)
EPM1032 Bilan professionnel et examen de synthèse (EPM1010 ; EPM1020 ; EPM3100)

Formation « instrumentation professionnelle »:

• un cours parmi les suivants:

BIO1003 Environnement et santé
CHI1570 Nutrition humaine
COM1121 Atelier intensif de formation au travail et à la vie d'équipe
COM1613 Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
EDU1623 Technologies de l'information et des communications et adaptation de l'enseignement
EDU2860 Relation d'aide dans l'enseignement
EDU4700 Techniques de créativité
KIN3095 Blessures musculosquelettiques
KIN3330 Santé et sécurité dans la pratique des activités physiques
PSY3372 Animation de groupe: théorie et pratique
SEX1597 Le corps sexué et l'activité physique
ou tout autre cours choisi avec l'accord du directeur du programme.

Les neuf cours suivants (27 crédits)

EDU1800	Difficultés d'ordre comportemental en milieu scolaire I
EDU2051	Enfants en difficulté d'adaptation
EDU2053	Intégration scolaire et modèles d'intervention
EDU4800	Difficultés d'ordre comportemental en milieu scolaire II (EDU1800)
EPM2200	Stage auprès d'élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et d'adaptation (EHDA) (EPM1010; EPM1020; EPM1100; EPM2100; KIN5410; KIN5420; PSY2634)
KIN3350	Didactique de l'éducation à la santé en éducation physique (KIN3340)
KIN5070	Histoire de l'éducation physique et de la profession
KIN5630	Évaluation de la condition physique (KIN3060)
TRS2210	La violence et la jeunesse

PROFIL KINÉSIOLOGIE (code à déterminer):

les 21 cours suivants (57 crédits):

EPM1010	Activités d'intégration: identification professionnelle (1 cr.)
EPM1021	Activités d'intégration II: Diagnostic professionnel et processus de créativité (1 cr.)
EPM1031	Activités d'intégration III: Projection professionnelle (1 cr.)
CHI1570	Nutrition humaine
DSA3300	Marketing
MET4101	Gestion des organismes de loisir et de sport
KIN1012	Application et intégration en activité physique (KIN2000 ; KIN3060 ; KIN3090)
KIN2000	Intégration perceptivomotrice
KIN3060	Physiologie de l'exercice (4 cr.)
KIN3090	Aspects cinésiologiques des activités physiques (4 cr.)
KIN3095	Blessures musculosquelettiques
KIN3160	Adaptations physiologiques à l'exercice et aides ergogènes (KIN3060)
KIN4155	Principes et méthodes de conditionnement physique
KIN5102	Introduction à la recherche en activité physique
KIN5165	Entraînement en musculation (2 cr.) (KIN5630)
KIN5411	Intervention en activité physique (kinésiologie)
KIN5416	Intervention, counseling et diagnostic en activité physique (kinésiologie) (KIN5411)
KIN5630	Évaluation de la condition physique (KIN3060)
KIN6140	Biomécanique (KIN3090)
KIN6170	Psychologie du sport (KIN5101)
KIN6175	Prescription en activité physique (KIN5411 ; KIN5630)

un cours choisi dans chacun des 4 blocs suivants (12 crédits):

COM1613	Phénomènes de groupe et de communication en situation d'animation culturelle
ou le cours	
SOC3230	Sociologie du loisir
KIN1031	Fondements de la pratique collective d'activités physiques
ou le cours	
KIN6510	Activité physique et handicaps
KIN3360	Promotion de la santé et l'activité physique
ou le cours	
KIN6520	Rééducation motrice (KIN2000)
KIN5096	L'activité physique et la personne âgée
ou le cours	
KIN6960	Introduction à l'ergonomie

les trois stages suivants (12 crédits):

EPM1500	Stage en milieu récréosportif I
EPM2500	Stage en milieu récréosportif II
EPM3500	Stage de perfectionnement en milieu récréosportif (6 cr.)
ESG5180	Activité de synthèse I. Études de faisabilité d'entreprise

trois cours libres, dont deux à l'extérieur des cours offerts par le département (9 crédits).

Règlements pédagogiques particuliers

PROFIL ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE LA SANTÉ

- Le programme doit être suivi à **temps complet**.

- **Ordonnancement des cours:** Le séminaire d'intégration EPM1010 doit être suivi dès la première session; le séminaire de synthèse EPM1032 doit être suivi lors de la dernière session. Les séminaires et les stages sont répartis sur les quatre années du programme, selon la grille de cheminement établie par la direction du programme; cette grille détermine également l'ordonnancement des cours.

- **Habiletés physiques:** Avant d'accéder aux cours de didactique des activités physiques, l'étudiant sera soumis à un examen d'habiletés physiques: activités collectives, duelles, gymniques et athlétiques, aquatiques, de plein-air, expressives et rythmiques, ludiques, somatiques. Cet examen technique aura lieu deux sessions avant l'inscription à chacune des didactiques d'activités physiques. L'étudiant ayant des lacunes dans l'une ou l'autre des activités physiques pourra cheminer dans le programme. Toutefois, sa(ses) lacune(s) devra(ont) être comblée(s) par une formation d'appoint hors programme, à la satisfaction de la direction du programme d'éducation physique, avant la fin de la deuxième session suivant le test d'habiletés motrices générales, faute de quoi, son cheminement dans le programme sera complètement suspendu tant et aussi longtemps que cette(ces) lacune(s) n'est(ne seront) pas entièrement surmontée(s).

- **Évaluation des compétences linguistiques:** L'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique; la Politique sur la langue française de l'UQAM tient compte de toutes ces exigences. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de correspondre à ces normes.

Par delà la première évaluation de la compétence linguistique écrite des étudiants inscrits au programme qui a lieu lors de l'admission au programme et qui vise à vérifier si le candidat possède une maîtrise suffisante du français pour progresser normalement dans ses études, une deuxième évaluation de compétence linguistique écrite du français aura lieu à la fin de la troisième session. Cette évaluation porte sur la maîtrise du français écrit en rapport avec l'autorisation légale d'enseigner et doit être réussie avec une note minimale B. En cas d'échec à cette évaluation, l'inscription et la réussite au cours LIN1009 *Apprentissage de la grammaire du français écrit* ou un autre cours jugé équivalent par la direction du programme sont obligatoires, à la session suivante. Le cours LIN1009 ne peut être repris plus de deux fois, sous peine d'exclusion du programme.

Tout étudiant peut demander d'être dispensé du test de vérification des connaissances en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou le cours LIN1009 *Apprentissage de la grammaire du français écrit* (ou l'équivalent) de ce cours avec une note minimale de C. Cette demande, accompagnée des pièces justificatives originales, doit être adressée à la direction du programme, à la session où l'étudiant est admis dans le programme.

La compétence à communiquer oralement est vérifiée dans le cadre des stages EPM1100 et EPM2100. Le candidat qui n'atteint pas le seuil exigé doit suivre un ou des cours déterminés par l'Université en fonction des lacunes décelées.

PROFIL KINÉSIOLOGIE

- Le programme peut être suivi à **temps complet ou à temps partiel**.

- **Ordonnancement des cours:** Les étudiants de ce programme devront respecter les prérequis exigés pour le ou les cours auxquels ils désirent s'inscrire. Les étudiants à temps partiel devront obligatoirement s'inscrire aux cours EPM1010 et KIN5411 dès la première session. Il est fortement suggéré que les étudiants suivent les cours dans l'ordre indiqué dans le cheminement du programme. Exemple: compléter les cours de la première session avant d'entreprendre les cours de la deuxième session.

- **Évaluation des compétences linguistiques:** Par delà la première évaluation de la compétence linguistique écrite des étudiants inscrits au programme qui a lieu lors de l'admission au programme et qui vise à vérifier si le candidat possède une maîtrise suffisante du français pour progresser normalement dans ses études, une deuxième évaluation de compétence linguistique écrite du français aura lieu à la fin de la première session. Cette évaluation, administrée par le service de l'évaluation linguistique de la télé-université (SEL), porte sur la maîtrise du français écrit et doit être réussie avec une note minimale de 75%. En cas d'échec l'étudiant devra prendre personnellement les moyens nécessaires pour parfaire sa maîtrise du français écrit. Il devra reprendre et réussir le test de français écrit SEL avant la réalisation de son troisième stage (EPM3500). Note: Les frais de passation du test (environ 50\$) sont à la charge de l'étudiant.

L'étudiant devra également satisfaire à la capacité de bien s'exprimer oralement en français. Cette exigence sera vérifiée dans l'ensemble des cours et principalement dans les activités synthèses EPM1021 et EPM1031.

La compétence à communiquer oralement sera vérifiée dans le cadre des stages EPM1100 et EPM2100. L'étudiant qui n'atteint pas le seuil exigé devra suivre un ou des cours déterminés par la direction du programme en fonction des lacunes décelées. L'étudiant pourra même se voir refuser la poursuite de ses études si des lacunes trop importantes sont signalées.

POUR LES DEUX PROFILS

-Qualifications spécifiques requises: Les étudiants formés dans le cadre de ce programme doivent, afin d'intervenir dans le milieu et en toute circonstance, réussir une formation en premiers soins et en réanimation cardio-respiratoire. En conséquence, le candidat admis au programme devra présenter, à la fin de sa formation, une accréditation officielle d'intervention en premiers soins obtenue auprès d'un organisme reconnu comme la Croix-Rouge, la Société de sauvetage ou L'Ambulance St-Jean. De plus, une attestation officielle d'accréditation en réanimation cardio-respiratoire (RCR) devra être complétée conformément aux normes exigées par la Fondation canadienne des maladies du coeur.

-Autres formations et compétences: La formation en activité physique comporte des cours dans des domaines de connaissance fort différents. Le programme exige fréquemment la lecture de textes en anglais. Le candidat aura donc la responsabilité d'acquérir une compétence de compréhension de textes en anglais. Il en va de même au sujet des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les nouvelles technologies ne seront pas limitées à un cours en particulier. Elles seront mises à contribution dans divers cours, tant dans les modes d'apprentissage des contenus particuliers de ces cours que dans les travaux liés à l'évaluation des apprentissages. Malgré le fait que les conditions d'admission en fassent mention, l'Université offre déjà, pour les étudiants qui en font la demande, des services professionnels au sein de ses Laboratoires d'informatique pour répondre, par le biais de sa programmation d'activités de formation, aux besoins des étudiants.

Brevet d'enseignement

Au terme de la réussite des 4 années d'études du profil Enseignement de l'éducation physique et de la santé, les étudiants recevront le brevet d'enseignement.

En vertu des règles établies par le ministère de l'Éducation, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il complète un autre programme de formation de maître, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Stages

Dans le profil enseignement de l'éducation physique et de la santé: Quatre (4) stages: le premier d'une durée de 20 jours au primaire à la session d'hiver; le 2e, d'une durée de 20 jours au secondaire à la session d'automne; le 3e, d'une durée de 40 jours au primaire à la session d'automne; le 4e, d'une durée de 40 jours au secondaire à la session d'hiver.

Dans le profil kinésiologie: Trois (3) stages d'une durée de 10 jours en milieu récréosportif: le premier en 1re année, à la session d'hiver; le deuxième d'une durée de 10 jours en 2e année, à la session d'hiver; le troisième d'une durée de 6 semaines en 3e année, à la session d'automne.

Perspectives d'emploi

Selon la direction du programme, les diplômés du baccalauréat en intervention en activité physique (profil enseignement) trouvent assez facilement un emploi à la fin de leurs études. En outre, l'accès au marché du travail est facilité par le nombre restreint de finissants dans ce domaine qui permet d'éviter une saturation du marché de l'emploi.

Développement des ressources humaines Canada (DRHC) annonce par ailleurs une possible pénurie de directeurs des sports et des loisirs ayant des compétences en collecte de fonds et en développement de marché. Le salaire initial pour le personnel enseignant est d'environ 32 000 \$ par année, mais il est susceptible de varier selon le degré de scolarité.

Dans le domaine récréosportif, la grande majorité des diplômés de l'UQAM trouvent un emploi à la fin de leurs études, en général, là où ils ont réalisé leur stage. Ils se retrouvent principalement dans le milieu communautaire.

Études de 2e cycle à l'UQAM

Programme court en activités motrices et en éducation préscolaire-primaire;
Programme court en administration scolaire;
Programme court en didactique de l'éducation physique et de la santé;

Programme court en mesure et évaluation en ergonomie;
DESS en communauté virtuelle;
DESS en intervention ergonomique en santé et sécurité du travail;
DESS en intervention pédagogique;
Maîtrise en éducation;
Maîtrise en kinanthropologie.

Politiques d'admission

Le programme est contingenté.

Test de français écrit

Voir les **Règlements pédagogiques particuliers** et lire la **Politique sur la langue française** sous Renseignements généraux.

• Régime d'études

Le profil enseignement du programme doit être suivi à temps complet.

• Statistiques d'admission

Capacité d'accueil

Hiver 2003 : 0
Automne 2003 : 135

Répartition des places selon les profils:

Profil enseignement

Automne 2003 : 55

Profil kinésiologie

Automne 2003 : 80

Statistiques d'admission (automne 2002)

Profil enseignement

Demandes : 275
Refus : 165
Offres d'admission : 110

Probabilités d'admission (automne 2002)

Profil enseignement

2 candidats sur 5 ont été admis.

Statistiques d'admission (automne 2002)

Profil récréosportif

Demandes : 222
Refus : 60
Offres d'admission : 162

Probabilités d'admission (automne 2002)

Profil récréosportif

8 candidats sur 11 ont été admis.

• Conditions, méthodes et critères de sélection

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent.

Sélection: profil enseignement

• Cote de rendement (100%).

Cote de rendement du dernier candidat admis à l'automne 2002: 25.00

Sélection: profil kinésiologie

- Cote R (50%)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10%)
- Test d'habiletés motrices générales (20%)
- Entrevue (20%).

- Test d'habiletés motrices (durée approximative de 30 à 40 minutes):

Démontrer ses qualités d'agilité, d'équilibre, de coordination et d'endurance lors d'un parcours à obstacles (durée: 3 minutes).

Franchir des haies, déplacements latéraux aux espaliers.

Dribbler, lancer dans une cible avec un ballon selon différentes techniques.

Déplacement en équilibre sur une poutre, etc.

- Exemples de questions posées lors de l'entrevue:

Quelle est votre motivation à entreprendre des études dans le domaine de l'activité physique?

Avez-vous une expérience personnelle pertinente du domaine de l'activité physique?

ou

ADULTE

Profil enseignement: aucune admission sur cette base.

Profil kinésiologie: être âgé d'au moins vingt et un ans et avoir une expérience attestée d'au moins deux (2) ans dans un milieu apparenté au domaine de l'intervention en activité physique.

(Profil kinésiologie seulement)

Sélection: 100%

- Méthodes de sélection:
 - Test de connaissances et culture générales (25%)
 - Test de scolapitudes (25%)
 - Expérience de pratique d'activités physiques (10%)
 - Test d'habiletés motrices générales (20%) *
 - Entrevue (20%) *

- Connaissances et culture générales

Test portant sur les différents facteurs qui influencent l'être humain (conditions économiques et écologiques, structures sociales et politiques, éducation familiale et scolaire, histoire et traditions culturelles et artistiques...).

Exemple de question posée dans le test de connaissances générales: Guernica est

- a) le titre d'un tableau célèbre de Pablo Picasso;
- b) une ville d'Espagne;
- c) le site du premier bombardement intensif par l'aviation militaire;
- d) réfère aux trois énoncés ci-dessus.

- Scolapitudes

Test vérifiant les capacités intellectuelles et logiques nécessaires à la réussite d'études universitaires.

Exemple de question posée dans le test de scolapitudes:

Quel est le chiffre qui doit prendre la place du point d'interrogation dans la séquence suivante:
11,15, 13, 17, 15, - ?

Durée des tests (connaissances et culture générales, scolapitudes)

Durée totale d'environ deux heures.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi cinq (5) cours de niveau universitaire, soit 15 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission, avec une moyenne d'au moins 2,3.

Sélection: profil enseignement

- Dossier scolaire (100%).

Sélection: profil kinésiologie

- Dossier scolaire (50%)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10%)
- Test d'habiletés motrices générales (20%) *
- Entrevue (20%) *

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection: profil enseignement

- Qualité du dossier scolaire (100%).

Sélection: profil kinésiologie

- Dossier scolaire (50%)
- Expérience de pratique d'activités physiques (10%)
- Test d'habiletés motrices générales (20%) *
- Entrevue (20%) *

*** Test d'habiletés motrices et entrevue:**

voir la description sous CÉGÉPIEN.

Certificat en éducation en milieu de garde

4334

Téléphone: (514) 987-3621

Scolarité

Ce programme comporte trente (30) crédits.

Objectifs

Le programme a pour but de permettre à l'étudiant d'élargir le champ de ses connaissances, habiletés et attitudes liées aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant, à la famille, aux milieux de garde et au rôle d'éducateur. Il vise également à faire réaliser une démarche de réflexion sur les aspects éthiques et professionnels de la pratique éducative en milieu de garde.

Objectifs particuliers: Le programme vise à permettre à l'étudiant de développer des connaissances, habiletés et attitudes liées:

aux caractéristiques, aux besoins et au développement de l'enfant: les caractéristiques et les besoins des enfants selon leur sexe, leur âge, leur milieu familial, socio-économique et socioculturel; les caractéristiques et les besoins des enfants du point de vue de leurs différences physiques, intellectuelles et comportementales; les caractéristiques et les besoins du groupe d'enfants; le développement global de l'enfant du point de vue physique et moteur, intellectuel, langagier, socio-affectif et moral.

aux milieux de garde: l'état des services de garde au Québec, au Canada et dans d'autres pays; les diverses composantes de la vie en milieu de garde; les plus récents développements en matière de services de garde; les changements sociaux ayant une influence sur le développement des services de garde; la santé des éducateurs en milieu de garde.

au rôle d'éducateur: les fondements théoriques de l'éducation en milieu de garde; la transmission des valeurs dans l'acte éducatif ainsi que la cohésion nécessaire entre la famille et le service de garde; les relations entre le personnel éducateur, les enfants et les parents; l'apprentissage par le jeu ainsi que l'animation de divers types d'activités faisant partie d'un programme de services de garde éducatifs; la planification, l'organisation, la mise en application et l'évaluation d'un programme de services de garde éducatifs tenant compte des objectifs, des principes de base et des moyens concrets d'appliquer l'orientation éducative préconisée; les règles d'hygiène et de sécurité relatives à la prévention et à l'intervention auprès des enfants en matière de santé physique; les instruments d'observation de l'enfant et du groupe d'enfants; les moyens de prévention et l'identification des besoins éducatifs spéciaux ainsi que des ressources extérieures requises lorsque nécessaires; les moyens d'intégration des enfants issus de différents milieux socio-économiques et socioculturels.

à sa pratique professionnelle: la capacité de réflexion sur sa pratique, sur ses valeurs, sur les aspects éthiques et professionnels de son rôle et sur son évolution dans le cadre de son travail; la conscience de l'importance de son rôle social, de l'importance de se tenir au courant des plus récents développements dans le domaine et de se renouveler sans cesse tout en étant sensible aux besoins du milieu.

Cours à suivre

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel. De plus, tous les cours se donnent le soir. Par ailleurs, ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire.

(Les cours entre parenthèses sont préalables; sauf indication contraire, ceux qui n'ont pas d'indication comportent 3 crédits.)

Les sept cours suivants (15 crédits):

EDU2185	Les enfants en milieu de garde
EDU3002	Services de garde, famille et société
FFM1580	Activité d'intégration: milieu de garde (1 cr.)
FFM2580	Activité d'étape: milieu de garde (1 cr.)

FFM2680 Atelier d'application d'activités éducatives en milieu de garde
 FFM3580 Activité de synthèse: milieu de garde (1 cr.)
 FFM3681 Projet en services de garde

Notes:

- Le cours FFM2680 est exigé par le ministère de la Famille et de l'Enfance pour fins de reconnaissance du diplôme.
- Le cours FFM1580 doit être suivi au début du programme.
- Pour suivre le cours FFM2580, il faut avoir accumulé au moins treize crédits dans le programme.
- Le cours FFM3580 doit être suivi à la fin du programme.
- Les cours FFM1580, 2580 et 3580 ont lieu le samedi et le dimanche. Ce sont des cours de 1 crédit.
- Le cours FFM3681 comprend trois rencontres le vendredi soir et un stage en perfectionnement dans un milieu de garde.

Cours à option

cinq cours choisis comme suit (15 crédits):

• **Cours exigés par le ministère de la Famille et de l'Enfance**

Les étudiants qui souhaitent que leur diplôme soit reconnu par le ministère de la Famille et de l'Enfance doivent suivre les trois cours suivants:

EDU2280 Les services de garde au Québec
 KIN2345 La santé en milieu de garde
 PSY2626 Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans

Les étudiants ayant suivi des cours équivalents aux cours EDU2280, KIN2345 et PSY2626, dans le cadre d'une attestation en techniques de services de garde, ne sont pas tenus de suivre ces cours. À la place, ils doivent suivre trois cours choisis parmi les autres cours à option.

Les étudiants ayant suivi un cours de psychologie de l'enfant au Cégep ne sont pas tenus de suivre le cours PSY2626. À la place, ils doivent suivre un cours choisi parmi les autres cours à option.

Autres cours à option

APL1015 Arts plastiques au préscolaire
 EDU2008 Le jeu pédagogique au préscolaire et au primaire
 EDU2056 Développement intégral de l'enfant et épistémologie de l'éducation
 EDU3211 Programme de développement pour les jeunes enfants
 EDU4700 Techniques de créativité
 EDU6780 Atelier d'intervention éducative et de prévention de l'inadaptation au préscolaire et au primaire
 ETH3000 Initiation à la marionnette
 KIN1500 Activités motrices en milieu de garde
 LIN2731 Développement du langage chez l'enfant
 LIT2105 Littérature de langue française destinée aux enfants
 MOR5072 Univers moral de l'enfant
 PSY2582 Psychologie de la socialisation
 PSY2840 Les enfants en difficulté en milieu de garde
 TRS2271 Services sociaux et de santé et relations interethniques ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Perspectives d'emploi

Il s'agit d'un champ d'activités en expansion. Les étudiants ont la possibilité, grâce à ce certificat, de se donner une formation de niveau universitaire qui les habilite à intervenir dans le cadre de la situation actuelle et des perspectives de développement des services de garde.

Politiques d'admission

Le programme n'est pas contingenté.

• **Régime d'études**

Le programme peut être suivi à temps partiel seulement.

• **Statistiques d'admission (automne 2002)**

Demandes : 251

• **Conditions d'admission**

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en techniques d'éducation en services de garde ou en techniques d'éducation spécialisée ou l'équivalent;

ou

ADULTE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins un (1) an dans un service de garde ou dans un milieu équivalent.

ou

UNIVERSITAIRE

Être titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, en Child Study, en psychologie, en psycho-éducation ou en adaptation scolaire.

ou

avoir réussi cinq (5) cours de niveau universitaire, soit 15 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. De plus, le candidat doit avoir acquis une expérience pertinente attestée d'au moins un (1) an dans un service de garde ou dans un milieu équivalent.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Certificat 4338 en éducation interculturelle

Téléphone: (514) 987-3612

Scolarité

Ce programme comporte trente (30) crédits.

Objectifs

Ce programme vise le perfectionnement de deux groupes précis d'intervenants agissant dans le champ des rapports interculturels au Québec: ceux qui oeuvrent dans le milieu scolaire et ceux qui oeuvrent dans un contexte et une perspective communautaires. Il veut aider les premiers, tant dans les écoles multiethniques que dans les écoles majoritairement francophones, à mieux résoudre le problème de l'intégration scolaire des minorités et à promouvoir l'esprit interculturel dans l'école et auprès des jeunes Québécois francophones. Il veut permettre aux seconds, animateurs socioculturels agissant au sein des associations communautaires créées par les minorités ou personnes préposées à l'accueil aux minorités dans les services sociaux et publics (hôpitaux, CLSC, police, aide sociale, etc.), de mieux réaliser leur tâche d'accueil, d'animation et d'information.

Le programme veut parfaire la formation professionnelle de tous ces intervenants en leur donnant aussi une formation fondamentale plus approfondie de type multidisciplinaire, axée sur une meilleure connaissance sociale, historique, politique et culturelle des minorités et sur le développement d'une conscience plus aigüe de l'importance des échanges interculturels tant à l'intérieur du Québec qu'entre le Québec et les autres peuples et pays.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les quatre cours suivants (12 crédits):

EDU2030 La recherche en éducation interculturelle
 FFM1035 Séminaire d'immersion en éducation interculturelle
 FFM2035 Stage d'application de projet d'intervention interculturelle
 SOC6213 Immigration, minorités ethniques et relations interethniques

Notes: Le cours FFM1035 doit être suivi lors de la première session d'inscription au programme.

Le cours FFM2035 (stage) doit normalement être suivi après les cours de concentration.

un des deux cours suivants (3 crédits):

- HIS4567 Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
PHI2435 Aspects philosophiques de l'éducation interculturelle

ÉDUCATION INTERCULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits):

- EDU2040 Structures éducatives et maintien de l'ethnicité au Québec
EDU2130 Didactique dans les classes multiethniques
EDU2230 Intégration scolaire et éducation interculturelle
EDU2862 Relation d'aide et intervention pédagogique adaptée
LIN2235 Didactique du français en milieu scolaire multiethnique
LIN3410 Didactique du français en classe d'accueil (LIN1480)

Avec l'accord de la direction du programme, un des cours précédents pourra être remplacé par un autre cours figurant au programme.

ou

ÉDUCATION INTERCULTURELLE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits):

- EDU5100 Mésopédagogie et ressources d'entraide
JUR6535 Droit de l'immigration
POL3832 Politique, État et minorités
SOC6221 Condition de la femme immigrante
TRS2271 Services sociaux et de santé et relations interethniques

Avec l'accord de la direction du programme, un des cours précédents pourra être remplacé par un autre cours figurant au programme.

deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits):

- EDU2335 Éducation et dynamique interculturelle dans le monde
HIS4572 Les nations amérindiennes au Canada depuis l'établissement des Européens
LIT1980 Immersion en culture québécoise I
REL3330 Religions et groupes ethniques

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Perspectives d'emploi

Le programme ne donne pas accès à de nouveaux emplois. C'est un programme de perfectionnement destiné surtout aux enseignants en exercice dans des établissements à clientèle multiculturelle. Il s'adresse aussi à des intervenants oeuvrant dans des organismes publics et sociaux et préoccupés d'éducation interculturelle.

Politiques d'admission

Le programme n'est pas contingenté.

• Régime d'études

Ce programme est offert à temps partiel seulement.

• Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes : 44

• Conditions d'admission

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent, et posséder une expérience attestée de trois (3) mois de travail, rémunéré ou bénévole, dans un organisme qui dessert une clientèle multiculturelle ou qui exerce une activité quelconque en éducation interculturelle.

ou

ADULTE

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, être âgé d'au moins 21 ans et posséder une (1) année d'expérience attestée de travail, rémunéré ou bénévole, dans un organisme qui dessert une clientèle multiculturelle ou qui exerce une activité quelconque en éducation interculturelle.

ou

UNIVERSITAIRE

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent d'études de premier cycle et travailler, avoir travaillé ou se préparer à travailler (tel qu'attesté par un contrat d'engagement ou autre document équivalent), contre rémunération ou bénévolement, dans un organisme qui dessert une clientèle multiculturelle ou qui exerce une activité quelconque en éducation interculturelle.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et posséder une expérience de travail de trois (3) mois attestée, rémunéré ou bénévole dans un organisme qui dessert une clientèle multiculturelle ou qui exerce une activité quelconque en éducation interculturelle.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Certificat 4461 d'enseignement en formation professionnelle

Téléphone: (514) 987-3628

AVIS: Autorisation d'enseigner et le permis d'enseignement:

À compter de l'automne 2003, ce programme pourrait ne plus répondre aux nouvelles exigences du MEQ. Veuillez vérifier cette information auprès de la direction du programme.

Scolarité

Ce programme comporte trente (30) crédits.

Objectifs

L'objectif général du certificat est de permettre à l'étudiant d'acquérir une formation psychopédagogique minimale requise pour enseigner au secteur de la formation professionnelle au secondaire.

Les objectifs spécifiques sont les suivants: acquérir des connaissances en taxonomie, docimologie, didactique et psychologie de l'apprentissage; acquérir des connaissances théoriques et pratiques en intégration scolaire et sur les différents modèles d'intervention; développer des aptitudes et des habiletés d'enseignement par des pratiques d'enseignement en milieu réel (formation pratique d'enseignement); planifier, évaluer et intégrer l'ensemble de la formation.

L'atteinte des objectifs énoncés habilitera l'étudiant à occuper la fonction de travail d'enseignant en formation professionnelle au secondaire et lui permettra de jouer un rôle social important pour notre société québécoise, c'est-à-dire, de former adéquatement des jeunes à l'exercice d'un métier.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Le cours obligatoire d'immersion suivant (début de programme) (1 crédit):

PRM1500 Activité d'immersion (1 cr.)

Les six cours obligatoires suivants, relatifs à la préparation à l'enseignement (18 crédits):

EDU1530 Organisation de la formation professionnelle dans les institutions québécoises
 EDU2053 Intégration scolaire et modèles d'intervention
 EDU2510 Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique, d'une profession
 EDU2540 Travail dirigé sur les programmes de formation professionnelle
 EDU3510 Didactique de l'apprentissage en ateliers scolaires ou de formation
 PSY2510 Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique, d'une profession

Les deux cours obligatoires suivants, relatifs à la pratique de l'enseignement (6 crédits):

PRM3010 Stage d'enseignement secondaire I
 PRM3015 Stage d'enseignement secondaire II

Le cours obligatoire de synthèse suivant (fin de programme) (2 crédits):

PRM2500 Activité de synthèse (2 cr.)

Un cours à option parmi les suivants (3 crédits):

EDU1520 Pédagogie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique, d'une profession
 EDU1550 Didactique de l'apprentissage en milieu réel
 EDU6292 Stage de microenseignement
 ou tout autre cours complémentaire choisi avec l'accord de la direction du programme.

Règlements pédagogiques particuliers

Application de la politique du français écrit: en cas d'échec au test, l'étudiant doit réussir le cours LIN1002 ou le cours FRA1002 (cours hors-programme) ou 3 sessions de français avec tuteur.

La direction du programme confirme par écrit la réussite aux exigences du français écrit.

La réussite au test ou au cours est liée à l'obtention du diplôme et du permis d'enseigner.

Le cours PRM1500 doit être suivi en première session.

Pour pouvoir s'inscrire au premier stage, PRM3010, il faut avoir réussi les cours PRM1500, EDU2510, 2540, 3510 et PSY2510.

On ne peut s'inscrire à deux stages à la même session.

Les stages doivent être effectués au niveau secondaire professionnel, dans les institutions d'enseignement reconnues par le ministère de l'Éducation.

Les stages doivent être effectués dans le secteur d'enseignement de l'étudiant (celui noté dans son dossier lors de son admission au programme).

Les cours stages ne s'offrent qu'aux sessions d'automne et d'hiver.

Le cours PRM2500 doit être suivi en dernière session.

Autorisation d'enseigner

Ce programme est à l'étude au ministère de l'Éducation.

Permis d'enseignement

Sur recommandation favorable de l'Université, les candidats répondant aux trois conditions d'admission et ayant satisfait aux exigences de ce programme universitaire reconnu recevront, conformément au Règlement sur le permis et le brevet d'enseignement, l'autorisation légale d'enseigner suivante: **Permis d'enseigner en formation professionnelle au secondaire dans la spécialité consignée au dossier du candidat lors de son admission au programme.**

Brevet d'enseignement

Sur recommandation favorable de l'Université, les candidats qui:

- répondent aux trois conditions d'admission au programme,
- satisfont aux exigences de ce programme universitaire reconnu,
- ont complété, avec succès, un stage probatoire de deux (2) années d'enseignement,

recevront, conformément au Règlement sur le permis et le brevet d'enseignement, l'autorisation légale d'enseigner suivante: **Brevet d'enseignement en formation professionnelle au secondaire dans la spécialité consignée au dossier du candidat lors de son admission au programme.**

Stages

Voir **Règlements pédagogiques particuliers.**

Politiques d'admission

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Lire la **Politique sur la langue française** sous Renseignements généraux.

Voir aussi les **Règlements pédagogiques particuliers.**

• Régime d'études

Ce programme est offert à temps partiel seulement.

• Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes : 59

• Conditions d'admission

Pour être admis au programme, il faut satisfaire à chacune des trois conditions suivantes:

- a) Posséder une formation professionnelle comportant, selon les spécialités: soit un D.E.C. (professionnel) ou un diplôme de technicien (ou un diplôme équivalent), soit un diplôme d'études secondaires professionnelles, un certificat d'école de métiers ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou l'équivalent, ou
- a) posséder des connaissances appropriées, détenir une qualification à l'exercice d'un métier, d'une technique ou d'une profession (attestée par une carte de compétence ou par toute autre reconnaissance du milieu), une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins 21 ans.
- b) Posséder trois (3) années d'exercice du métier, de la technique, de la profession après l'obtention de la qualification à l'exercice du métier, de la technique, de la profession.
- c) Enseigner en formation professionnelle et détenir une autorisation provisoire, ou
- c) avoir enseigné en formation professionnelle l'équivalent de 500 heures durant les trois dernières années, dans une maison d'enseignement reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec.

Certificat pour formateurs d'adultes en milieu scolaire

4178

Téléphone: (514) 987-3612

AVIS: Autorisation d'enseigner et le permis d'enseignement:

À compter de l'automne 2003, ce programme pourrait ne plus répondre aux nouvelles exigences du MEQ. Veuillez vérifier cette information auprès de la direction du programme.

Scolarité

Ce programme comporte trente (30) crédits.

Objectifs

Ce programme propose aux formateurs d'adultes en milieu scolaire une formation psychopédagogique adaptée aux caractéristiques et aux besoins de cette clientèle. Il leur permet de comprendre la psychologie de l'adulte, les particularités de son apprentissage et les aide à acquérir les habiletés nécessaires à l'intervention individuelle, à l'animation de groupe et à la relation d'aide.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les quatre cours suivants (12 crédits):

EDU2023	Organisation de l'éducation aux adultes en milieu scolaire
EDU2028	Formation des adultes et développement personnel
FFM1110	Activité d'intégration
FFM1130	Activité d'échanges synthèse

Note: Le cours FFM1110 devra être suivi à la première session, contrairement à FFM1130 qui devra être suivi à la dernière session.

un cours parmi les suivants (3 crédits):

PHI4334	Fondements de l'autoformation
PHI4335	Éducation permanente et société
SOC2550	Éducation permanente en milieu populaire

un cours parmi les suivants (3 crédits):

COM1125	Laboratoire d'entraînement à l'animation
PSY3344	Croissance personnelle et perfectionnement professionnel
PSY3751	Initiation aux méthodes d'intervention individuelle

un cours parmi les suivants (3 crédits):

EDU4625	Stratégies pédagogiques à l'éducation aux adultes
EDU6013	Modèles pédagogiques et éducation aux adultes
EDU6343	Moyens d'enseignement à l'éducation aux adultes
PSY2500	Psychologie du développement
PSY2654	Psychologie du développement (stade adulte)

trois cours choisis parmi ceux énumérés précédemment ou parmi les suivants (9 crédits):

COM1600	Intervention psychosociologique
FFM1145	Stage d'enseignement à l'éducation des adultes ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Le stage d'enseignement (FFM1145) doit être suivi en milieu scolaire par les étudiants qui désirent se qualifier légalement en vertu du règlement no 4 du ministère de l'Éducation.

Autorisation d'enseigner

Les étudiants qui, au terme de la réussite de ce programme, désirent obtenir un permis pour enseigner aux adultes les matières de leur compétence (champ d'enseignement selon le dossier du candidat) doivent obtenir, de la part de l'Université, la recommandation d'aptitude à la pratique de l'enseignement et satisfaire aux exigences du ministère de l'Éducation à cet égard. Les candidats doivent posséder les qualifications exigées des maîtres qui enseignent aux clientèles de l'enseignement général ou de l'enseignement professionnel dans les commissions scolaires, à savoir: un diplôme d'études collégiales en formation professionnelle (DEC technique) et posséder trois (3) années d'expérience après l'obtention de la qualification; ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) et posséder trois (3) années d'expérience après l'obtention de la qualification; ou un baccalauréat dans une discipline qui s'enseigne à l'éducation aux adultes.

Pour les trois (3) bases d'admission, les candidats devront avoir enseigné 800 heures au terme du certificat pour une recommandation de permis de la part de l'Université.*

* Sous réserve de modification du ME sur l'octroi d'un permis d'enseigner.

Stage

Le programme comporte un (1) stage d'une durée de quinze (15) jours au minimum; il peut être suivi à la session d'automne ou d'hiver. Le stage d'enseignement doit être suivi en milieu scolaire auprès d'adultes par les étudiants qui désirent se qualifier légalement en vertu du règlement no 4 du ministère de l'Éducation.

Politiques d'admission

Le programme n'est pas contingenté.

Test de français écrit

Lire la **Politique sur la langue française** sous Renseignements généraux.

• Régime d'études

Ce programme est offert à temps partiel seulement.

• Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes : 57

• Conditions d'admission

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent. (voir remarque ci-après.)

ou

ADULTE

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé au moins six (6) mois à temps plein ou l'équivalent de 360 heures, pour un organisme qui s'occupe de l'éducation des adultes. (voir remarque ci-après.)

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi cinq (5) cours de niveau universitaire, soit 15 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. (voir remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. (voir remarque ci-après.)

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

De plus, les candidats doivent posséder une expérience attestée totalisant six (6) mois d'intervention comme formateurs d'adultes en milieu scolaire ou dans des organismes responsables de la formation des adultes ou être en possession d'un contrat ou d'une lettre d'engagement à titre de formateur d'adultes dans un établissement d'éducation public ou privé.

Certificat pour formateurs en milieu de travail

4430

Téléphone: (514) 987-3612

Scolarité

Ce programme comporte trente (30) crédits.

Objectifs

L'objectif principal du certificat est de pourvoir les formateurs qui sont chargés de la formation technique en milieu de travail et ceux qui voudraient le devenir, des moyens efficaces pour diffuser des actions de formation et

développer des programmes. La structure du certificat fait aussi place à des cours facultatifs de développement personnel et professionnel, au choix de l'étudiant.

De façon plus spécifique, le certificat dispense des connaissances théoriques et pratiques, non seulement sur la diffusion des actions de formation et l'élaboration des programmes, mais aussi sur l'évaluation des compétences des apprenants, sur la préparation et l'utilisation des ressources didactiques ainsi que sur l'évaluation des programmes de formation.

Certaines activités du programme, tout en respectant le modèle choisi, permettront à l'étudiant de se situer de façon critique par rapport à la formation reçue et par rapport à ses actions de formation.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

- Ce programme peut être suivi à temps partiel seulement.

les huit cours suivants (21 crédits):

EDU1710	Principes d'apprentissage et formats d'enseignement
EDU2700	Planification et pratique d'enseignement
EDU2710	Introduction aux techniques de formation
EDU2730	Évaluation des compétences
EDU4621	Initiation à l'enseignement programmé
PRM1700	Activité d'intégration (1 cr.)
PRM3700	Stage d'enseignement en milieu de travail
PRM3710	Activité de synthèse (2 cr.)

Notes:

- Le cours PRM1700 doit être suivi lors de la première session d'inscription au programme.
- Le cours EDU1710 doit être suivi en même temps ou après le cours PRM1700 mais avant tous les autres cours.
- Les cours PRM3700 et PRM3710 sont les deux derniers cours à suivre.

deux ou trois cours choisis parmi les suivants (9 crédits):

EDU1621	Initiation à l'utilisation de l'ordinateur à des fins pédagogiques
EDU2023	Organisation de l'éducation aux adultes en milieu scolaire
EDU2860	Relation d'aide dans l'enseignement
EDU6013	Modèles pédagogiques et éducation aux adultes
EDU6292	Stage de microenseignement
MET2100	Gestion des organisations: complexité, diversité et éthique
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1610	Fondements en organisation du travail (ORH1600)
PRO2730	Évaluation de programmes de formation en milieu de travail
PSY3344	Croissance personnelle et perfectionnement professionnel
PSY3372	Animation de groupe: théorie et pratique

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Stage

Le programme comporte un (1) stage d'une durée de quinze (15) jours.

Perspectives d'emploi

Les industries possédant des centres de formation, des firmes spécialisées dans la formation technique, les ministères faisant appel à des formateurs en milieu de travail.

Politiques d'admission

Le programme n'est pas contingenté.

• Régime d'études

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

• Statistiques d'admission (automne 2002)

Demandes : 72

• Conditions d'admission

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en formation professionnelle ou l'équivalent.
(voir remarque ci-après.)

ou

ADULTE

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et être âgé d'au moins 21 ans.
(voir remarque ci-après.)

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi cinq (5) cours de niveau universitaire, soit 15 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.
(voir remarque ci-après.)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(voir remarque ci-après.)

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

REMARQUE POUR TOUTES LES BASES D'ADMISSION

De plus, tous les candidats doivent posséder une expérience de travail attestée de trois (3) ans dans une organisation.

Certificat 4364 en intervention éducative en milieu familial et communautaire

Téléphone: (514) 987-3612

Scolarité

Ce programme comporte trente (30) crédits.

Objectifs

Ce programme de perfectionnement s'adresse aux candidats qui oeuvrent auprès de personnes handicapées ou mésadaptées au plan socio-affectif. Il vise à développer des habiletés d'intervention avec des objectifs de maintien ou de réinsertion de ces personnes dans leur milieu naturel et à rendre l'intervenant apte à travailler de façon efficace avec les parents et les ressources du milieu: services de santé, sociaux, d'entraide, etc.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq sessions pour le terminer, selon un régime à temps partiel.

les dix-huit crédits suivants (18 crédits):

EDU1025	Intervention éducative: plan de services et plans d'intervention
EDU5100	Mésopédagogie et ressources d'entraide
FFM4025	Stage en milieu familial et communautaire (6 cr.)
PSY3133	La famille et son environnement: système et modes d'intervention (EDU5100 ou PSY3000 ou PSY4120)
TRS4110	Les politiques sociales et les personnes dépendantes

Note: Le cours FFM4025 s'étale sur deux sessions consécutives; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage.

doze crédits choisis parmi les suivants (12 crédits):

- COM1170 Développement psychosocial de l'adulte
- EDU3211 Programme de développement pour les jeunes enfants
- EDU3215 Rôles éducatifs de la famille et modes d'intervention des parents
- EDU6911 Évolution de la personnalité des mésadaptés
- EDU6913 Approches rééducatives pour les mésadaptés I (EDU6912)
- PSY2582 Psychologie de la socialisation
- PSY3132 Élaboration et évaluation de programmes en intervention communautaire
- TRS4020 Soutien aux familles en difficulté

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme, et particulièrement les cours relatifs aux clientèles prioritairement visées par le programme.

Note: dans le cadre de ce programme, le cours EDU6912 n'est pas requis comme préalable au cours EDU6913.

Travaux pratiques

Dans plusieurs cours, les travaux pratiques sont réalisés dans le cadre du stage d'intervention, soit dans le milieu familial, soit dans le milieu communautaire, selon le cas. Dans ce programme de perfectionnement, le stage est une activité obligatoire qui permet à l'étudiant de réorienter sa pratique en fonction des objectifs de la désinstitutionnalisation et de la communautarisation des services. Avec la gestion des plans de services et d'intervention, le stage demeure l'élément intégrateur des connaissances théoriques et pratiques, des approches interdisciplinaires et des collaborations avec les parents et les ressources communautaires.

Stage

Le programme comporte un (1) stage de six (6) crédits. Il s'étale sur deux (2) sessions consécutives; une demi-journée par semaine doit être consacrée à la réalisation du stage. Il doit être suivi après ou en même temps que le cours EDU1025.

Perspectives d'emploi

Intervenant de l'éducation ou des affaires sociales désirant se perfectionner au niveau d'une approche communautaire.

Politiques d'admission

Le programme n'est pas contingenté.

• **Régime d'études**

Ce programme ne peut être suivi qu'à temps partiel. Compte tenu des exigences de ce programme, il faut normalement cinq (5) sessions pour le terminer.

• **Statistiques d'admission (automne 2002)**

Demandes : 137

• **Conditions d'admission**

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent. (voir remarque *Bases Cégépien, Universitaire et Études hors Québec ci-après.*)

ou

ADULTE

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée d'au moins deux (2) ans dans le domaine de l'intervention en milieu familial ou communautaire et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi au moins trente (30) crédits de niveau universitaire avant le début des cours du programme. (voir remarque *Bases Cégépien, Universitaire et Études hors Québec ci-après.*)

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(voir remarque *Bases Cégépien, Universitaire et Études hors Québec ci-après.*)

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

BASES CÉGÉPIEN, UNIVERSITAIRE ET ÉTUDES HORS QUÉBEC

De plus, il faut oeuvrer dans le domaine de la santé, des services sociaux ou de l'éducation, à titre de ressource professionnelle ou bénévole.

**Certificat 4034
en soutien pédagogique
dans les centres de la
petite enfance**

Téléphone: (514) 987-3621

Scolarité

Ce programme comporte trente (30) crédits.

Objectifs

De façon générale, le programme vise à préparer l'étudiante à assumer le rôle et les responsabilités liés au soutien pédagogique au sein d'un centre de la petite enfance, ainsi que de maîtriser les compétences requises à cette fonction afin d'assurer la qualité de l'éducation dans son milieu de travail.

De façon particulière, le programme vise l'acquisition de connaissances, habiletés et attitudes en lien aux volets suivants: organisation et animation pédagogique; éducation; intervention; développement professionnel.

Cours à suivre

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Cours obligatoires (18 crédits):

- COM1106 Atelier d'initiation au travail en petit groupe
- COM1151 Approches de la communication interpersonnelle
- EDU1210 Fondements de l'éducation et petite enfance
- EDU3211 Programme de développement pour les jeunes enfants
- FFM2650 Activité d'intégration: soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (2 cr.)
- FFM2651 Activité de synthèse sen: soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance (1 cr.)
- JUR6520 Droit des jeunes

Cours à option (12 crédits):

un cours parmi les suivants (3 crédits):

- EDU3214 Prévention et intervention auprès d'enfants en difficultés d'adaptation et d'apprentissage
- PSY2840 Les enfants en difficulté en milieu de garde

trois cours parmi les suivants (9 crédits):

- EDU2047 Éducation et pluriethnicité au Québec
- EDU2050 Apprentissage, épistémologie et éducation
- EDU4825 Intervention précoce et prévention
- FFM2680 Atelier d'application d'activités éducatives en milieu de garde
- PSY2626 Psychologie du développement de l'enfant de zéro à douze ans
- PSY4403 Psychologie de la famille

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

Politiques d'admission

Le programme n'est pas contingenté.

- **Statistiques d'admission (automne 2002)**

Demandes : 31

- **Conditions d'admission**

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en techniques d'éducation en services de garde ou l'équivalent et avoir une expérience pertinente attestée de deux (2) ans dans un service de garde reconnu à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

ADULTE

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une formation reconnue par le ministère de la Famille et de l'Enfance et avoir acquis une expérience pertinente attestée de deux (2) ans dans un service de garde reconnu à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi cinq cours, soit 15 crédits de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission, avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3, avoir une formation reconnue par le ministère de la Famille et de l'Enfance et avoir acquis une expérience pertinente attestée de deux (2) ans dans un service de garde reconnu à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

ou

ÉTUDES HORS QUÉBEC

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins quatorze années (1) de scolarité ou l'équivalent, avoir une formation reconnue par le ministère de la Famille et de l'Enfance et avoir une expérience pertinente attestée de deux (2) ans dans un service de garde reconnu à titre de responsable du soutien à la pédagogie, d'éducatrice, de responsable de garde en milieu familial ou de gestionnaire.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Programme 0430 court de premier cycle en formation des formatrices et formateurs en milieu de travail

Téléphone: (514) 987-3612

Crédits

Ce programme court donne droit, lorsqu'il a été complété avec succès, à une attestation d'études de neuf crédits universitaires en formation des formatrices et formateurs en milieu de travail.

Note: dans le cas des étudiants «auditeurs» (l'auditeur est une personne admise et inscrite à un ou plusieurs cours; elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit), seule une attestation officielle d'inscription aux cours leur sera remise.

Objectifs

Le programme court vise à rendre les formateurs aptes à concevoir une formation basée sur les principes d'apprentissage des adultes, à planifier la formation en fonction du contexte de travail et à la diffuser au moyen de méthodes éprouvées.

Cours à suivre

Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

les trois cours suivants (9 crédits):

Pour connaître les principes d'apprentissage:

EDU1710 Principes d'apprentissage et formats d'enseignement

Pour planifier la formation:

EDU2700 Planification et pratique d'enseignement

Pour pratiquer des habiletés de formation:

PRM3700 Stage d'enseignement en milieu de travail

Durée du programme

Le programme se terminera au trimestre d'été 2006.

Politiques d'admission

Le programme n'est pas contingenté.

Connaissance du français

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé. La politique de la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à ce sujet.

- **Statistiques d'admission (automne 2002)**

Demandes : 15

- **Conditions d'admission**

CÉGÉPIEN

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

ou

ADULTE

Posséder des connaissances appropriées, une expérience de travail de trois ans dans une organisation et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

UNIVERSITAIRE

Avoir réussi cinq cours (soit 15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission et posséder une expérience de travail de trois ans dans une organisation.

